

Guide d'animation

« Mettre en place des groupes de réflexion personnelle et collective sur les pistes d'avenir du migrant en Belgique »

Réflexions théoriques, méthodologie et fiches d'animation issues du projet « Information et accompagnement au projet de retour volontaire » - 2011

Projet réalisé par le CIRÉ en partenariat avec SESO Service Social de solidarité socialiste



Avec le soutien du Fonds européen pour le retour - Retourner pour mieux avancer

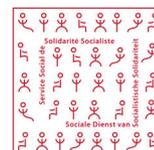


Table des matières

Introduction	4
Avant-propos	4
Objectifs et structure du guide	6
Limites du guide	6
CHAPITRE 1 : réflexions théoriques préalables à un accompagnement de qualité - les risques psycho-sociaux du parcours migratoire	8
Fragilités psychologiques de base	9
Le départ, la rupture avec la vie normale	9
De la fuite au premier contact avec le «pays d'accueil»	10
Les procédures de séjour	10
L'octroi ou le refus du permis de séjour	12
Retour et réintégration	13
CHAPITRE 2 : construction d'une méthodologie - Pistes pour aider le migrant à construire son projet de vie	14
Introduction	14
Module introductif : travail sur soi et son parcours migratoire	16
Module 1 : les alternatives	17
Module 2 : le micro-projet	18

CHAPITRE 3 : fiches d'animation	20
MODULE INTRODUCTIF : réflexion sur soi et sur son parcours migratoire	20
Présentation et instauration d'un climat de confiance	21
Processus de déculpabilisation face à la migration	24
Valorisation du parcours migratoire	26
Son identité en Belgique	28
Travail sur les qualités et compétences	29
Réseau social	31
MODULE 1 : Réflexion sur les alternatives	32
Objectifs du module	32
Identification des pistes	32
Séance d'informations sur la validation des compétences	34
MODULE 2 : Introduction à la micro-entreprise	35
Objectifs généraux du module	35
Introduction aux notions de micro-entreprise	35
Identification des objectifs de son projet	36
Réflexion sur les projets à caractère social	37
Conclusion	38
Bibliographie	40
Annexes	41

Introduction

Avant-propos

Pourquoi un projet d'accompagnement au retour volontaire ?

Le projet intitulé « Information et accompagnement au projet de retour volontaire » a été initié par le CIRÉ en partenariat avec le Service social de Solidarité socialiste (SESO). Ce projet, d'une durée d'un an et débuté en janvier 2010, avait pour but d'accompagner les migrants, demandeurs d'asile, demandeurs d'asile déboutés et personnes en séjour irrégulier dans une projection constructive de leur expérience migratoire, éventuellement en vue d'un retour. L'idée était de préparer au mieux les personnes envisageant un retour à ce nouveau départ, à travers un soutien de type psychologique et social, et ainsi d'assurer une meilleure réintégration au pays d'origine.

L'idée du projet partait de plusieurs constats. Premièrement, le fait que le retour volontaire fait l'objet d'une désinformation auprès des migrants de façon générale et que l'information n'est pas toujours donnée de manière adaptée. En effet, quand elle a lieu c'est généralement pour signifier à la personne qu'elle ne peut pas rester légalement ici et qu'elle doit renoncer aux rêves qu'elle nourrissait dans le cadre de son parcours migratoire. Le retour au pays d'origine via le retour volontaire perd alors son sens de projet de vie et suscite davantage un sentiment d'échec. En second lieu, le CIRÉ et SESO ont mené ce projet afin d'offrir un accompagnement psycho-social aux personnes envisageant un retour, qui viendrait en amont du travail des opérateurs de retour.

Avec le lancement d'un tel projet se pose la question épineuse de l'ambivalence du retour volontaire. D'un côté, il y a la volonté de diminuer voire de supprimer le recours au retour forcé, pratique reflétant bien la violence symbolique qui est d'application en Belgique et en Europe en général. Et, d'un autre côté, la politique actuelle propose comme solution le retour volontaire, qui peut être perçu comme une façon plus douce pour l'État de s'assurer que les personnes sans titre de séjour ont effectivement quitté le territoire belge. Dans un tel contexte, nous nous sommes posé la question fondamentale de savoir si un projet d'accompagnement au retour volontaire répondait réellement à un besoin car les personnes bénéficiant du programme Reab se lancent dans la plupart des cas dans un retour « consenti » faute d'alternatives. Cette question de la demande des bénéficiaires nous a sans cesse guidés dans nos décisions afin de nous rapprocher le plus possible de la réalité des personnes et de leurs besoins. Le lecteur s'apercevra d'ailleurs, au fil de sa lecture, que ces questionnements autour de la légitimité du retour volontaire ont grandement influencé la construction de notre méthodologie.



Le travail social dans ce contexte politique : quelles marges de manœuvre ?

Imaginons-nous un instant que nous sommes sur une scène, d'un côté nous-même (psychologue, thérapeute, assistant social, éducateur ou animateur), de l'autre un migrant (demandeur d'asile, demandeur d'asile débouté ou en situation irrégulière). Le décor a été placé, les scénarios ont été écrits et il y a deux comédiens principaux: le premier (personnage A) se voit confronté à de grandes violences sociales, politiques ou économiques, le deuxième (personnage B) tente de l'accompagner pour qu'il trouve en lui les forces pour les dépasser. Les comédiens représentent toutes les situations que nous traversons. Le décor change quelque peu, les personnages joués changent, mais les violences perpétrées à l'égard du personnage A continuent, elles se ressemblent et elles se multiplient. Les deux comédiens se désespèrent à répéter et répéter sans cesse les mêmes dialogues...

La situation ci-dessus décrite se centre exclusivement sur la personne migrante - déboutée de l'asile ou en situation irrégulière - et sur ses capacités à tenir le cap face aux adversités qu'elle rencontre.

Cependant, en tant que travailleur social, il est judicieux de se rappeler que l'origine des souffrances de la personne migrante est liée à des systèmes politiques, sociaux et économiques qui provoquent des inégalités. Si nous voulons réellement agir sur la situation, il ne faut pas - et cela n'aurait pas de sens - privilégier uniquement l'accompagnement de la personne pour qu'elle puisse mieux vivre avec ses souffrances. Il nous faut aussi créer une prise de conscience et une mobilisation de masse pour que ces situations ne puissent plus être vécues. Il s'agit de nous joindre aux réflexions et aux actions citoyennes, sociales, politiques, économiques ayant pour but de mettre fin aux causes (parfois légales) de ces injustices et de ces souffrances. A travers ce guide, nous souhaitons donc inviter les intervenants sociaux à ne pas chercher uniquement en la personne les forces pour surmonter ces situations, mais à réfléchir et agir sur le contexte social, économique et politique qui la maintient dans des situations bien souvent inhumaines.

Souhaitons-nous être les comédiens d'une pièce dont le décor et le texte ont été écrits par d'autres ? Ou au contraire, souhaitons-nous être acteurs en mettant en place le décor et le scénario de façon à sentir les impacts positifs de nos actions visant la cause de ces injustices ?

Comme le mentionne M. Hubermont, «Les nouvelles questions que pose la souffrance psychique en lien avec la précarité et l'exclusion engagent tous les intervenants sociaux à revisiter leurs pratiques et à élaborer de nouveaux outils par la réflexion pour faire face à ces situations nouvelles»¹. Nous espérons donc que ce guide permettra aux travailleurs sociaux de poser un cadre protecteur², constructif et innovateur dans leur travail.

1 Mathilde Hubermont, «La psychologie saisie des souffrances de notre temps» - Le psychologue face à la souffrance psychique et sociale, mémoire présenté dans le but de l'obtention du grade de licenciée en science psychologique, 2009, p. 97

2 Dans le sens d'être protégés dans leur travail dès lors qu'ils ne peuvent, via leur travail social régler des problèmes dont les causes sont sociétales.

Objectifs et structure du guide

Le présent guide méthodologique a pour but de transmettre aux travailleurs sociaux en contact avec un public migrant les bonnes pratiques tirées de nos expériences d'accompagnement à la mise en projet. Notre projet se centrera sur l'alternative du retour volontaire. Cependant, il ne fut aucunement question de le promouvoir en opposition à d'autres pistes d'avenir. Selon nous, le retour volontaire n'est pas l'unique alternative, ni une alternative à bannir, il est un projet de vie comme un autre. L'accompagnement à la mise en projet a donc été central au sein de notre réflexion dès les prémices de notre travail. Nous développerons davantage ce point dans le deuxième chapitre de ce guide « Construction d'une méthodologie ».

Le guide est composé de plusieurs parties. Notre analyse porte essentiellement sur l'expérience d'animation de groupes de réflexion que nous avons menés au cours de l'année 2010.

Dans le premier chapitre, nous présenterons les risques psycho-sociaux du parcours migratoire. Cette réflexion théorique a pour objectif de permettre au travailleur, lors d'activités individuelles ou lors d'animations de groupes de réflexion, de dégager des pistes pour un accompagnement global en développant des attitudes empathiques et pertinentes et ainsi de favoriser un travail de qualité auprès du migrant. La dimension symbolique du retour selon les étapes du parcours migratoire et l'accompagnement au projet de réintégration au pays d'origine seront également abordés au sein de cette première partie. En effet, comme nous l'avons développé ci-dessus, notre projet se centrera en grande partie sur le retour au pays d'origine concrètement mais aussi dans sa dimension symbolique. Cet aspect est primordial concernant la mise en projet car il permet à la personne de travailler le lien qu'elle maintient ou non avec son pays, sa culture et sa communauté d'origine.

Dans un deuxième temps, nous exposerons les conclusions tirées de nos expériences de terrain qui nous ont permis de construire une méthodologie tenant compte au maximum des demandes des migrants. La méthodologie proposée pour accompagner le migrant dans la construction d'un projet de vie est structurée en 2 modules, l'un portant sur les différentes alternatives du migrant en cas de séjour précaire, l'autre portant sur la conception d'une micro-entreprise. Nous expliquerons les tenants et aboutissants de ces deux modules, ainsi que le module introductif sur le parcours migratoire utilisé comme une première étape à chacun des deux modules proposés.

Dans la troisième partie, nous proposons des outils de travail pour un accompagnement global du migrant, sous la forme de fiches d'animation utilisables en groupe pour un public adulte. Celles-ci permettent de constituer un module comprenant le travail sur soi et son parcours migratoire comme introduction aux modules sur les différentes alternatives et sur la micro-entreprise.

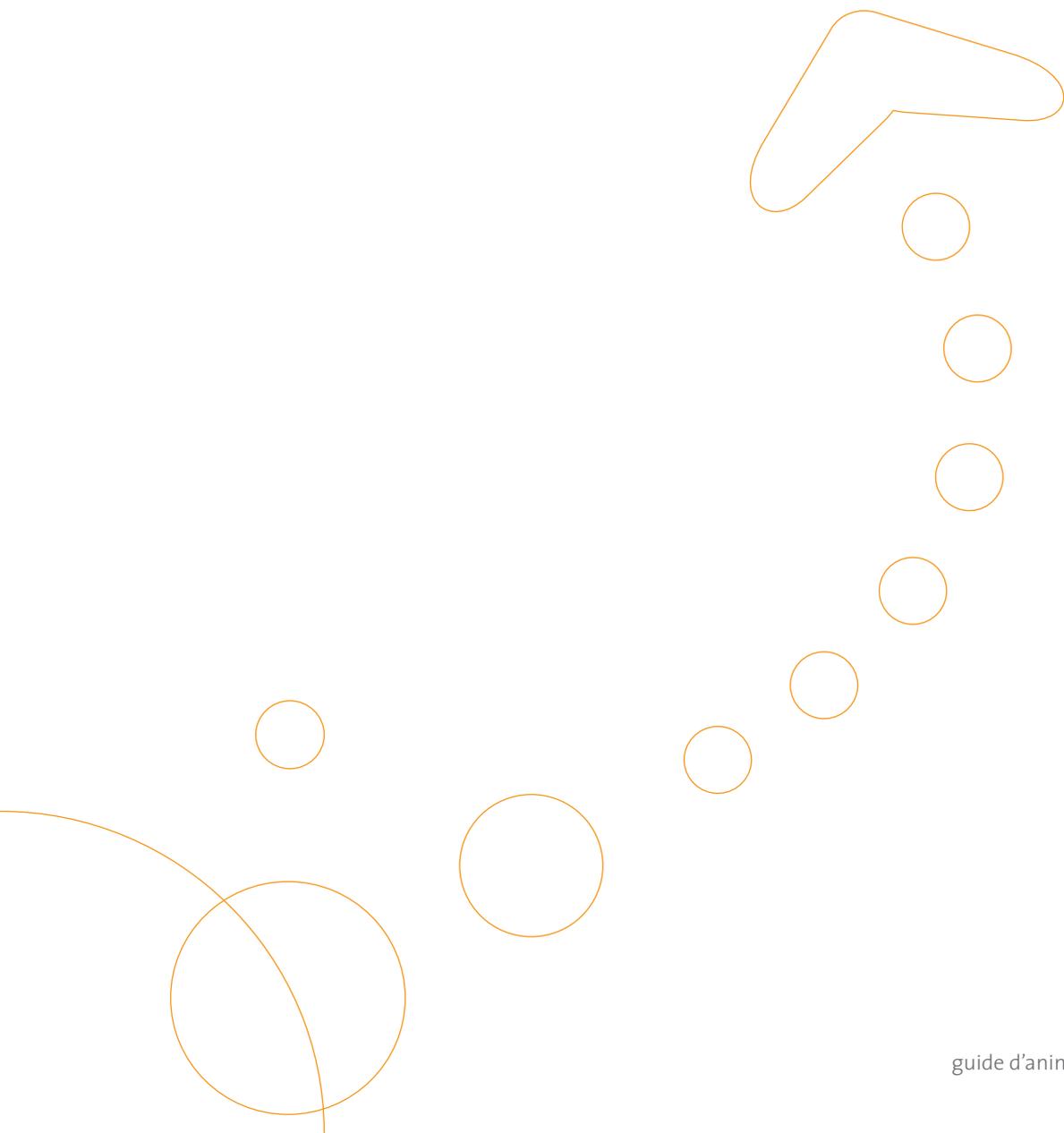
Nous insistons sur le fait que ces outils ne peuvent être utilisés que dans un contexte propice à un réel accompagnement de la personne, c'est-à-dire que la personne en exprime la demande et que les travailleurs sociaux soient en mesure de leur proposer un suivi à moyen terme.

Limites du guide

Il est important de signaler les limites du guide méthodologique. Nos conclusions se basent sur une expérience de terrain d'une année menée avec 6 groupes de migrants au total. Même si nous tenterons d'argumenter et de justifier nos conclusions, nos réflexions ne sont pas irréfutables et ne constituent pas une règle générale vu la petite taille de notre échantillon. Il s'agit avant tout de partager notre méthodologie, afin qu'elle puisse être réutilisée et remaniée en fonction du public approché et de ses besoins.

Pour ceux que cela intéresse, davantage d'informations concernant le retour volontaire sont à trouver dans les documents suivants :

- recherche « Aide au retour volontaire: Constats et perspectives » du CIRÉ et de OCIV (Vluchtelingenwerk Vlaanderen) parue en 2005 (<http://www.CIRÉ.be/ressources/rapports/aide-au-retour-volontaire.pdf>)
- guide méthodologique du projet Cri-b (CIRÉ et Vluchtelingenwerk Vlaanderen) concernant l'approche psychosociale du retour « Retour volontaire – sujet difficile, piste d'avenir possible. Premiers pas vers un accompagnement global des demandeurs d'asile » paru en décembre 2010 (<http://www.CIRÉ.be/ressources/analyses.html>)





CHAPITRE 1 : réflexions théoriques préalables à un accompagnement de qualité - les risques psycho-sociaux du parcours migratoire

« Ce n'est pas assez de faire des pas qui doivent un jour conduire au but, chaque pas doit être lui-même un but en même temps qu'il nous porte en avant »

GOETHE, Conversations, 1823

Notre réflexion a pour objectif général de privilégier un accompagnement global de qualité afin de soutenir la personne migrante dans le projet de vie qu'elle souhaite se fixer. Au fil de nos rencontres et de nos activités avec les migrants – qu'ils soient demandeurs d'asile, demandeurs d'asile déboutés ou en situation irrégulière –, il nous a paru important de tenir compte de trois axes dans le suivi de ces personnes :

- un travail sur soi (intérêts, qualités, compétences, réseaux sociaux);
- une prise en compte de l'ensemble du parcours migratoire en prêtant attention aux adversités rencontrées et aux différentes ressources utilisées afin de développer des pistes pour anticiper certaines difficultés;
- une stimulation et un soutien dans la recherche d'informations quant aux alternatives de séjour ou de ré-émigration et quant aux démarches de formation et d'intégration.

Cependant, comment prendre en compte la globalité du parcours migratoire ? A quels événements faut-il être attentif ?

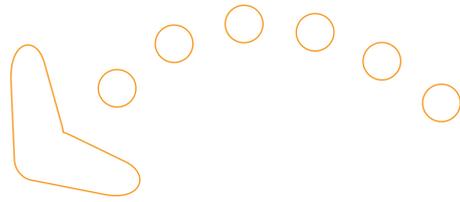
Dans cette partie, nous proposons une réflexion sur la prise en compte de l'ensemble du parcours migratoire en prêtant attention aux risques psycho-sociaux qui peuvent surgir lors de l'expérience de vie qu'est l'exil. Pour ce faire, l'expérience de l'exil se scinde en quatre phases :

- le départ
- le voyage et l'arrivée au pays d'accueil
- les procédures d'asile et de séjour
- l'attribution ou le refus du permis de séjour

Étant donné que notre approche porte également sur l'accompagnement de personnes choisissant ou consentant à la piste du retour volontaire, nous développons dans cette partie la thématique du retour en analysant la vision symbolique du retour selon les étapes du parcours migratoire telles que proposées par Schell & Muller¹.

Nous y abordons également la situation de réintégration au pays d'origine et les différentes difficultés auxquelles il est important que le migrant se prépare. Cette préparation doit également prendre en compte les aspects psycho-sociaux. En effet, par l'anticipation de difficultés souvent rencontrées par les migrants se réintégrant dans leur société d'origine et par l'identification des différentes ressources dont ils disposent, les migrants seront davantage en mesure d'affronter cette nouvelle expérience migratoire qu'est la réintégration dans leur pays d'origine.

¹ Schell, Patricia / Muller, Paulien, Terugkeren: een levenslang dilemma: methodiek voor psychosociale ondersteuning van vluchtelingen, Pharos, Utrecht, 2000



Fragilités psychologiques de base

Certaines personnes souffrent de troubles psychologiques qui se sont développés avant l'expérience de l'exil. Cependant, elles sont une minorité parmi la population des exilés en Belgique. En effet, l'exil étant une expérience difficile et complexe, peu de migrants atteints de maladies psychiques parviennent à mener cette entreprise migratoire.

Le départ, la rupture avec la vie normale

Ce premier point correspond dans le temps au début du malaise social, politique ou économique auquel les personnes tentent d'échapper, jusqu'à la fuite de leur pays d'origine.

Ces situations de déstructuration familiale-économique-politique-sociale peuvent être qualifiées de pathogènes, nous entendons par cela qu'elles peuvent être fragilisantes pour l'équilibre psychique de la personne. Elles provoquent chez elle une insécurité et une perte de repères conséquente. Dans de telles conditions, la notion de projet, d'avenir devient difficile. L'exposition à des événements potentiellement traumatiques augmente la possibilité que la personne développe un syndrome de stress post-traumatique (PTSD)². Certains troubles apparaîtront à ce moment-là, certains se révéleront davantage quand la situation d'urgence et d'instabilité aura diminué. De plus, il arrive que l'état de choc dans lequel se trouvent certaines personnes entraîne un mécanisme psychologique d'évitement de la souffrance qui est responsable du fait que celles-ci ne se souviennent plus que de quelques détails de l'événement traumatisant.

Voici quelques questions qui peuvent nous indiquer les raisons et les conditions du départ. Nous prendrons alors connaissance des difficultés auxquelles le migrant doit faire face. Le travail consiste également à identifier avec lui certaines pistes et ressources afin qu'il puisse mieux vivre sa situation.

- La personne est-elle actrice ou victime de son exil ? La personne a-t-elle été «obligée» de partir (facteurs push) ou a-t-elle été «happée» par l'espoir d'une vie meilleure (facteurs pull) ? *Ceci influencera les capacités d'adaptation face aux situations d'adversités rencontrées.*
- La décision du départ a-t-elle été prise sur une courte ou une longue période ? Temps de préparation ? Stress prolongé ?
- La personne a-t-elle pu choisir le pays d'immigration via des critères tels que la langue, ses moyens financiers, la présence de la diaspora,... *Implication sur les facilités d'intégration et de création de réseaux sociaux.*
- Les événements vécus par la personne avaient-ils un haut potentiel traumatique ? Sur quelle durée se sont-ils produits ? Se sont-ils produits à répétition ? Y a-t-il eu de la part d'une autre personne une intention de nuire ? *Développement du syndrome de stress post-traumatique: souvenirs récurrents ou intrusifs; rêves pénibles de l'événement; sentiment de revécu; détresse et réactions physiologiques; évitement d'activités, de lieux ou de personnes qui rappellent l'événement; incapacité de se souvenir d'aspects importants de l'événement; réduction d'investissement; sentiment de détachement dans les relations interpersonnelles; troubles du sommeil; irritabilité ou explosions de colère; difficultés de concentration; hypervigilance; sursauts; etc.*
- La personne a-t-elle subi des pertes matérielles ou immatérielles importantes ?
- Quel(s) mandat(s) (fonction(s), charge(s), obligation(s) de résultats) est/sont porté(s) par la personne dans le cadre de son parcours migratoire ? Abandon de sa vie/ famille/ communauté ? *Important pour l'évaluation de pressions communautaires ou familiales face à ce mandat et pour évaluer les risques de rejet, présence de sentiment de honte et culpabilité.*

Le retour ?

Concernant la conception du retour à ce stade: le retour est présent de manière implicite. Y penser atténue la douleur, permet de diminuer les inquiétudes, l'impact des deuils et des pertes. Penser au retour permet d'imaginer que cette séparation est de courte durée.

² Le partage social des émotions, Bernard Rimé, 2005 citant la rubrique 309.81 du DSM IV (APA, 1994).

En résumé, le PTSD comprend 6 critères :

CRITERE A: être exposé à un événement qui a impliqué la mort, le risque de mort, le dommage physique grave ou la menace à l'intégrité physique pour cette personne ou pour autrui.

CRITERE B: la personne concernée manifeste l'une ou l'autre forme de revécu de l'événement

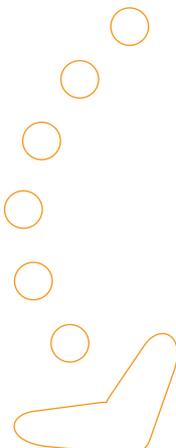
CRITERE C: la personne développe un évitement à l'égard de souvenirs traumatiques et elle présente différentes formes de mise en veilleuse globale.

CRITERE D: la personne manifeste différents symptômes d'activation physiologique

CRITERE E: la durée minimale de ses différentes manifestations est fixée à un mois

CRITERE F: les troubles entraînent des conséquences négatives pour la vie personnelle, sociale ou professionnelle de la personne.

Horowitz et Parkes suggèrent «qu'il s'agit de significations capables de mettre en question des modèles du soi et des modèles des relations sociales qui sont essentiels dans l'adaptation».



De la fuite au premier contact avec le

«pays d'accueil»

Ce stade correspond au moment où le migrant a quitté son pays d'origine jusqu'aux premières semaines passées dans le «pays d'accueil».

Ce stade reprend le trajet et ses éventuelles étapes. Si la situation de stress perdure, le migrant devient sensible et vulnérable face à des événements négatifs. Il l'est d'autant plus si la situation de stress est longue. Il y a, à ce moment-là, un risque de «traumatismes séquentiels» (enchaînement d'événements traumatiques) qui mènent souvent à des processus de réhabilitation pathologique.

Viennent, après l'arrivée à ce que beaucoup pensaient être l'Eldorado, les multiples désillusions face aux portes closes de ce «paradis». Le choc entre les espoirs de la personne et la réalité de l'«accueil» constitue pour un grand nombre de migrants une injustice révoltante. Ce leurre mène également à un grand sentiment d'abandon tant de leur communauté d'origine que de leur communauté d'«accueil».

Ces différentes questions peuvent aider à retracer avec le migrant le vécu de cette étape. Ceci permet de donner du sens aux situations traversées, de sentir de l'empathie face aux difficultés rencontrées mais aussi de cerner certaines peurs et les éléments qui peuvent bloquer la personne dans l'élaboration de ses projets futurs:

Quelles difficultés la personne a-t-elle rencontrées lors du voyage ? *Visa, passeur, vulnérabilité, trafic d'être humains?*
Étapes ?

Quelles difficultés la personne a-t-elle rencontrées lors de son arrivée ? *Ruptures et lourdes pertes: séparation de ses proches, manque de repères culturels, baisse de statut au niveau socio-économique, interruption des projets de vie, remise en question des liens et des valeurs sociales, etc.*

Quelles étaient les conditions de son accueil ? *Une difficulté sévère survenant durant cette période peut être particulièrement déstabilisante.*

Le retour ?

A ce stade, le retour se manifeste comme la possibilité de rester ou le désir de repartir immédiatement.

Les procédures de séjour

Concernant le demandeur d'asile, l'attention est essentiellement portée sur son histoire migratoire, sur son récit et les preuves.

Parler de son histoire est un moment très douloureux et les mécanismes de protection psychique peuvent rendre difficiles la narration et la construction de ce récit. Un des symptômes éventuels du PTSD est d'ailleurs l'incapacité de se souvenir d'aspects importants de l'événement, ce qui dans ce cas en complique fortement la narration devant certaines instances. De plus, se rappeler certains événements ayant une portée émotionnelle extrême équivaut à revivre la situation traumatisante. Cela constitue un nouveau traumatisme et engendre comme conséquence une réhabilitation encore plus difficile pour la personne.

Au risque de reviviscence traumatique s'ajoute le stress engendré par la situation d'attente et de jugement. S'ajoutent à ce stress la frustration et la colère face à une procédure paraissant souvent opaque, arbitraire, lente et incompréhensible. Cette situation est pathogène car en plus de réveiller d'anciennes blessures, la procédure contribue pour une majorité à l'impression d'un pays d'accueil indifférent face à leur souffrance, voire hostile à leur présence. Cette impression d'être «non-désirable», malheureusement bien souvent liée à la question «Avez-vous déjà entendu parler du retour volontaire?», provoque stress, colère et regrets qui peuvent être externalisés en violence envers l'entourage ou intériorisés en se manifestant alors sous forme de dépression et d'autodestruction. Le fait de ne pas être dans une situation stable et sûre empêche de démarrer un processus effectif de réhabilitation.

Le demandeur d'asile focalise son attention sur la construction et la narration de son récit, ce qui laisse peu de temps et d'énergie pour les processus d'intégration. Le processus de déracinement de son pays est en cours mais le processus d'acculturation à cette nouvelle société tarde parfois à se mettre en place. Cet effet est d'autant plus important si cette personne n'a que peu de contacts avec la communauté locale.

S'ajoutent au manque d'attention disponible pour l'intégration, les effets pervers que peut engendrer la position d'«assisté». Une assistance infantilisante et conditionnée peut entraîner une perte d'autonomie de la personne ainsi qu'une perte de sens. En effet, faire les choses telles qu'il nous l'est demandé selon le règlement (auquel la personne

doit se soumettre si elle souhaite bénéficier de cette aide) n'entraîne pas une attitude d'autonomie et de responsabilité, mais travaille plutôt la capacité de la personne à faire ce qui est jugé le plus souhaitable par les institutions. A cela peuvent s'ajouter les conditions d'hébergement, l'isolement social et l'incertitude pour l'avenir qui mènent à la sensation de ne pas avoir de contrôle sur sa vie. Ceci est un point vital à travailler si nous voulons permettre à la personne de rester active et qu'elle puisse continuer à se battre et à se projeter dans l'avenir. Le risque est important, en effet, que la personne demeure dans un «no man's land» où elle ne sait plus ce qu'elle recherche et où l'obtention de papiers cristallise et monopolise l'attention et empêche d'envisager d'autres pistes. De plus, le sentiment de n'avoir aucun impact sur la situation peut amener certaines personnes à adopter une attitude passive et de repli sur soi. Or l'activité et l'ouverture aux autres assurent à la personne une santé psychique, le développement de compétences et de réseaux sociaux pour faire face aux multiples difficultés rencontrées.

Dans beaucoup de cas, la confrontation entre le rêve d'une terre d'asile et la réalité de la Belgique peut provoquer une forme d'écroulement identitaire (remise en question subjective de qui nous sommes, de tout ce qui a été laissé derrière soi, des certitudes par rapport à l'avenir). C'est alors tout le parcours de l'exil qui semble se vider de son sens.

Ci-dessous les questions que nous proposons pour passer en revue cette étape :

- **Comment le migrant vit-il les étapes de sa procédure ?** *Il est important de donner de l'empathie et de la reconnaissance face à une situation souvent perçue comme injuste et traumatisante. Remettre un cadre sain et protecteur, recevoir sa parole sans la juger et y chercher le sens sous-jacent.*
- **Quel est le contexte de vie de l'individu ?** Est-il «pris en charge», «assisté» ? Enfermé ou éloigné ? Démuni ? Entouré par un réseau social ou familial ? *Ceci influence en effet les ressources de la personne et le type de travail que nous pouvons mettre en place.*
- **Quels contacts garde-t-il avec ses proches du pays d'origine ?** Quelles sont les influences du passé dans sa vie actuelle ? *Passé difficile à laisser derrière soi, culpabilité face aux proches; impossibilité de répondre au mandat; impossibilité de témoigner de ce que l'on vit en Belgique ?*
- **Quel est le vécu de la personne par rapport à l'issue de la demande ?** *Craintes vis-à-vis de l'enfermement, de l'expulsion et de la situation d'illégalité ?*

Le retour ?

La plupart des migrants ont un sentiment de «mal du pays» (nostalgie qui leur permet de garder un lien avec le pays d'origine et de tenir le coup dans le pays d'accueil) qui est légitime et omniprésent.

Le sentiment de «ne pas être le bienvenu» peut pousser certaines personnes à abandonner leur procédure pour rentrer au pays. Cependant, ce désir de retourner contredit et délégitime le besoin de protection du pays d'accueil. Le fait de ne pas avoir accompli le mandat qui était le sien et le fait qu'il n'y a malheureusement pas de changement face à la situation qui a déclenché le départ (voir étape 1) empêchent toujours un retour «viable». Ajoutons à cela le poids de la diaspora: celui qui ose exprimer une volonté de retour est automatiquement perçu comme un traître par sa communauté car le retour peut délégitimer les motifs invoqués dans le besoin de protection. Un problème de loyauté peut aussi se poser par rapport au travailleur social (qui a priori réalise tout ce qu'il est en pouvoir de faire dans le sens du séjour).

Lors de l'accompagnement d'une personne en procédure d'asile il est donc important de voir avec elle ce qui la pousse à rentrer et comment elle peut vivre sereinement le choix de retour qu'elle a posé.

L'octroi ou le refus du permis de séjour

En cas d'octroi du séjour :

c'est le moment d'entamer des démarches d'intégration. L'intégration est corrélée négativement avec la durée de la procédure et le mal-être dans les centres d'accueil. Le sentiment de solitude et l'isolation sociale dans laquelle peut se trouver la personne ne faciliteront pas ces démarches. Notons également l'apparition de nouveaux éléments qui peuvent poser problème tels que le regroupement familial, la recherche d'un emploi, etc.

Les émotions sont ici diverses. L'émotion principale est l'euphorie. Cela dit, elle est bien souvent altérée par le contre-coup de trop grandes attentes, ou par des problèmes psychologiques qui refont surface – sous forme de cauchemars, de sentiments de regrets - ainsi que par des problèmes plus pratiques tels que la situation de sous-emploi, la difficulté du regroupement familial, etc. Une aide ou un accompagnement psychologique peut être important lors de ce processus de réhabilitation psychologique.

En cas de refus du statut de séjour :

la personne doit s'engager dans les alternatives qu'il lui reste. Or il est difficile de cerner son projet à long terme et d'entreprendre des démarches lorsque la vie devient davantage une survie au jour le jour. Quel sera son choix parmi les différentes alternatives? L'illégalité avec risque de retour forcé; mais aussi la possibilité de rester ici avec de bons réseaux sociaux et réaliser peut-être davantage son mandat; la piste du mariage; les options de ré-émigration dont le retour volontaire; etc.

Cette situation de non reconnaissance de son parcours de vie, de sa douleur et son besoin de protection et d'acceptation a des conséquences importantes sur l'état physique et mental de la personne. Le séjour illégal, la position de « hors lieu » a de fortes conséquences sur l'équilibre psychique. La crainte de l'enfermement et du retour forcé est vivace. Ceci entraîne de la déception, de la colère et de l'angoisse qui sont elles-mêmes liées au sentiment d'incompréhension, tout ceci dans un contexte de dévalorisation.

A. Honneth (reprenant Hegel en partie) explique les dangers de cette situation qui provoque une dévalorisation de soi. Il s'appuie sur le fait qu'une norme ou une signification sociale peut-être considérée comme injuste «lorsqu'elle prive un individu ou un groupe à la reconnaissance nécessaire au développement d'un rapport positif à soi»³. Cette reconnaissance sociale peut comprendre différentes formes. Dans la sphère de la valeur égale des personnes - «la reconnaissance juridico-morale» - et dans la sphère de la contribution à la société - «la reconnaissance culturelle et sociale» - nous constatons des manquements mettant à mal ces personnes. En effet, concernant la sphère juridico-morale, nous constatons qu'un individu ne pouvant pas participer pleinement au processus politique (discrimination ou non-reconnaissance de droits) est nié dans ses capacités à interagir avec les autres sur un plan d'égalité dans les relations sociales. Il n'est pas reconnu comme un individu autonome apte à distinguer ce qui est bon et légitime. Il est également bloqué face aux actions et réactions qu'il pourrait poser. Dans ce cas, l'interaction 'reconnaissance de soi par les autres' et 'reconnaissance de soi vis-à-vis des autres' est mise à mal. Indubitablement, la perte du respect de soi peut conduire à la mort sociale. En ce qui concerne la reconnaissance culturelle et sociale, la dévalorisation de certaines formes de vie ne permet plus à l'individu d'accorder une valeur sociale à ses propres capacités, de se concevoir comme un être considéré, apprécié pour ses qualités et ses compétences propres. «Cette situation nie la valeur sociale de l'individu, sa dignité et son honneur social»⁴. Cette non-reconnaissance, entraînant de graves conséquences sur la perception que la personne a d'elle-même, amène du désespoir, un sentiment d'échec, de l'angoisse, de la frustration et de la colère qui rendent évidemment très difficiles des décisions pour l'avenir. Accompagner la personne à ce moment dans un travail global sur elle-même pour favoriser l'étude de l'avenir est donc plus que conseillé.

Le retour ?

Le retour en cas de séjour autorisé, c'est pour beaucoup la possibilité d'échapper à une situation de sous- ou de non-emploi et d'isolement dans le pays d'accueil. Cependant, le retour est souvent pris davantage comme une protection face à la demande d'assimilation de la société d'accueil que comme un projet concret. Le mythe du retour reste donc fortement présent.

Le retour volontaire en cas de refus de séjour est souvent vu comme un thème imposé face auquel les personnes se résignent et est ressenti comme un retour obligé. D'où l'intérêt d'accompagner la personne dans l'élaboration d'un projet et dans la recherche de moyens et ressources lui permettant de réaliser ce projet. A moins que la personne ait déjà opté pour l'alternative du retour, il est important à ce stade d'accompagner la personne dans une mise en projet et par après, selon les alternatives présentes, d'analyser les différents moyens qui s'offrent à elle.

3 In Mathilde Hubermont, «La psychologie saisie des souffrances de notre temps» - Le psychologue face à la souffrance psychique et sociale, mémoire présenté dans le but de l'obtention du grade de licenciée en science psychologique, 2009

4 Ibidem

Retour et réintégration

Il est possible de retourner dans un lieu, mais il n'est pas possible de retourner dans le temps.

Cette nouvelle expérience migratoire est fortement similaire avec la deuxième étape de l'exil que nous avons détaillée ci-dessus. En effet, c'est un nouveau choc culturel qui se joue et donc de nouveaux processus d'acculturation qui se mettent en place.

Lors de l'arrivée de la personne dans un pays quitté depuis longtemps, nous observons des fluctuations émotionnelles plus rapides qu'en temps normal. Il est utile de préparer la personne à ce phénomène. Il s'agit souvent de l'euphorie de retrouver ses proches, les saveurs, les odeurs, les couleurs; état d'esprit qui existe en alternance avec d'autres sentiments plus mélancoliques tels que: la frustration, la nostalgie du «pays d'accueil», un processus parfois difficile de réintégration au pays, un sentiment de non-reconnaissance, la solitude due à l'isolement. Il s'agit donc de préparer le migrant en lui expliquant les mouvances émotionnelles qu'il va traverser.

Lors du retour, la situation peut-être mise en parallèle avec l'arrivée au pays d'accueil: rupture avec un environnement connu; perte d'éléments matériels et immatériels; déracinement; acculturation entravée par la reviviscence des traumatismes; etc.

Accompagner une personne dans sa démarche de réintégration au pays d'origine peut consister en un travail sur divers axes. Nous recommandons :

- de mettre en place un travail sur soi via l'identification des qualités, intérêts, compétences
- d'aider au développement de projets, en renforçant les compétences et la prise de décision :
 - permettre aux intéressés de cerner leurs objectifs et les différents moyens d'y parvenir parmi les alternatives
 - encourager les démarches actives et personnelles (autonomie et responsabilisation) ainsi que l'insertion dans des réseaux sociaux divers
 - stimuler et accompagner dans la recherche d'informations en :
 - s'appuyant sur l'entièreté du parcours migratoire
 - prêtant attention aux difficultés rencontrées et aux ressources utilisées
 - agissant dans un cadre protecteur et avec une écoute empathique

Dans cet espace, les nombreuses et diverses émotions ressenties avant le départ pourront être abordées: sentiment de peur et de perte; ambivalence: rester ou partir?; l'acceptation avec ces nouvelles différences?; l'espoir, la sensation de la fin d'un cauchemar; la joie de retrouver les siens et ses racines; etc.

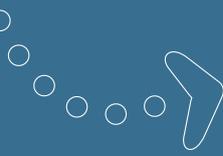
L'accompagnement dans les démarches d'intégration est essentiel et des actions concrètes posées en Belgique peuvent aider la personne à en développer d'autres de retour au pays. Schell et Muller⁵ décrivent une corrélation positive observée entre l'intégration au pays d'accueil et l'intégration au pays de retour, et une corrélation négative entre des difficultés d'intégration au pays d'accueil et des difficultés d'intégration au pays de retour.

Ce premier chapitre concernait les risques psychosociaux du parcours migratoire. Nous nous sommes essentiellement axés sur les enjeux que les différentes étapes de ce parcours présentent au plan social et psychologique. Ceci permet de travailler trois temps en empathie avec les migrants: leur passé, leur présent et leur futur; ces trois périodes de la vie sont en effet indispensables pour réfléchir et construire un projet de vie.

Dans le chapitre suivant, nous allons poursuivre cette réflexion théorique en développant notre méthodologie d'animation de groupes de migrants sur la mise en projet.

Le troisième chapitre, à visée plus pratique, reprendra les différentes animations sous formes de fiches, qui peuvent servir de support au développement d'animations de groupes de qualité.

⁵ Schell, Patricia / Muller, Paulien, Terugkeren: een levenslang dilemma: methodiek voor psychosociale ondersteuning van vluchtelingen, Pharos, Utrecht, 2000



CHAPITRE 2 : construction d'une méthodologie - Pistes pour aider le migrant à construire son projet de vie

Introduction

Les groupes de réflexion tels que conçus initialement avaient pour but d'accompagner les personnes envisageant un retour au pays dans leur réflexion sur le retour, c'est-à-dire inviter les personnes à réfléchir sur les différents paramètres à prendre en compte en cas de retour. Par exemple, à un niveau psycho-social, comment imaginer mon retour dans ma communauté ou ma famille? Ai-je des dettes morales ou physiques envers mon entourage? Ai-je entretenu des contacts réguliers avec mes proches? Le but de ces questionnements en groupe est de peser la décision du retour volontaire en termes positifs et négatifs et ainsi de prendre une décision réfléchie quant à ce choix. Nos groupes de réflexion étaient dès lors présentés de la façon suivante: «Le retour au pays d'origine, une alternative possible ?».

Cependant, notre expérience de terrain nous a montré que le retour volontaire ne pouvait pas faire l'objet d'une réflexion de façon isolée, c'est-à-dire sans tenir compte d'autres possibilités qui s'offrent au migrant, qu'il soit en demande de séjour, débouté de l'asile ou en situation irrégulière.

Une première raison est le fait qu'analyser une seule piste, en l'occurrence celle du retour volontaire avec le migrant ne lui donne pas l'opportunité de penser réellement l'avenir en fait constitué d'un ensemble de possibles. Si nous voulons viser la mise en action des personnes et leur autonomisation, nous devons leur offrir un espace où sont pensées un ensemble d'alternatives, dont celle du retour volontaire, parmi lesquelles les personnes font leur choix en fonction de ce qui se rapproche le plus de leur projet migratoire et de leurs objectifs personnels.

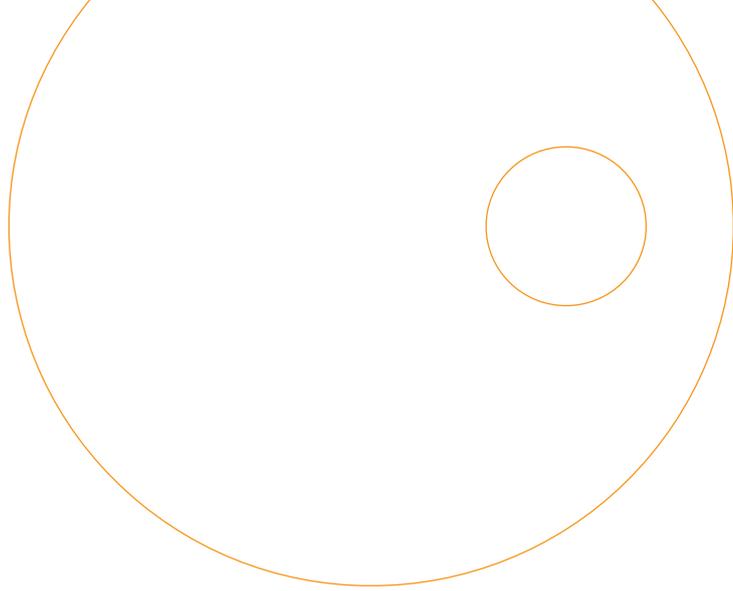
Notre expérience nous montre également que le retour volontaire apparaît aux yeux des migrants (demandeurs d'asile ou en séjour irrégulier) comme une solution in extremis à laquelle ils peuvent recourir en cas de refus de séjour ou de besoin de retourner au pays tout simplement (décès dans la famille, situation devenue insupportable en Belgique). En effet, la plupart de nos participants venaient aux groupes de réflexion afin de récolter des informations «au cas où» ils seraient dans l'obligation de rentrer un jour. D'autres encore montraient une attitude défensive au début du module en disant qu'ils ne voulaient pas rentrer. Cette attitude défensive montre à quel point le retour volontaire n'est pas considéré comme une solution positive par les migrants.

Un autre élément important à prendre en compte est le tabou qui existe autour du retour volontaire au sein des communautés de migrants. Plusieurs facteurs expliquent ce tabou omniprésent.

D'une part, il y a l'investissement énorme effectué par le migrant au moment du départ du pays d'origine, aux niveaux financier, émotionnel et social. C'est souvent l'entièreté de la famille, voire de la communauté, qui a cotisé pour le départ de la personne. Face à ce sacrifice, le retour volontaire ne peut pas apparaître comme une solution valable, d'une part parce que la personne accepte dès lors que le séjour tant espéré en Belgique a été un échec et, d'autre part parce que le retour et la réintégration ne permettront en aucun cas de rembourser la communauté ni d'assouvir ses besoins. Retourner au pays dans un tel cas de figure représente donc un double échec: celui d'avoir échoué son projet en Belgique, et celui de rentrer les mains vides.

Le retour volontaire est d'autant plus un tabou quand il s'agit de retourner dans un pays à hauts risques pour la vie de la personne, auquel cas le retour ne peut bien souvent alors pas être considéré comme une option. L'argent accordé dans des programmes de réintégration n'aura aucun poids comparativement au potentiel danger en cas de retour. Un retour dans un pays limitrophe ne rassure pas plus ces personnes. Elles craignent une potentielle communication entre les chefs d'états de leur pays d'origine et celui du pays limitrophe et elles se demandent également comment il est possible de recommencer sa vie sans ressources (financières et relationnelles) dans un nouveau pays.

Un autre facteur qui explique le tabou du retour volontaire est la pression de la communauté de migrants dans laquelle la personne est intégrée en Belgique. Généralement, le migrant tend à entrer en contact avec des individus de même origine organisés ou nom sous forme d'association. Cette intégration est souvent synonyme de solidarité où les membres luttent pour trouver leur place dans la société d'accueil tout en gardant un lien fort avec leur culture et en tentant d'être un soutien pour leur communauté d'origine. Le retour volontaire peut dès lors être conçu comme un acte de trahison par rapport au reste du groupe étant donné qu'il contredit le besoin de protection de celui-ci.



Certains migrants ont également le sentiment que «la Belgique, à travers le retour volontaire, veut repousser les étrangers». Ce sentiment est davantage présent pour les personnes ayant résidé dans les centres où ce sujet, selon certains, est «trop souvent abordé» que pour pouvoir le considérer comme un réel projet d'avenir. Les personnes déboutées de l'asile nous renvoyaient à la question: «Comment peut-on penser un projet de vie quand on doit résoudre des questions de besoins primaires (nourriture, logement, etc.)?»¹.

Enfin, il semble que l'offre d'un soutien psycho-social ne percute pas, même auprès des personnes envisageant réellement un retour. Tant les discours tenus par les leaders d'associations de migrants que ceux tenus par les participants à nos premiers groupes indiquent qu'un accompagnement au projet de réintégration au pays d'origine (en sus du retour volontaire en soi) ne peut se faire que par le biais d'une proposition concrète, par exemple celle de monter avec le migrant un plan d'entreprise pour son projet de micro-business au pays d'origine. Nous avons tenu compte de ces recommandations en mettant en place des groupes axés sur la micro-entreprise. Bien sûr, la façon dont est perçu le soutien psycho-social varie de communauté en communauté; il semblerait que les Africains accordent beaucoup moins de légitimité à un tel soutien que les populations latino-américaines. De plus, des travailleurs sociaux du secteur nous ont également fait part de leur avis sur la question et estiment que la question du retour volontaire, à un niveau psycho-social, est peut-être plus difficile à aborder en groupe qu'individuellement à cause notamment de la question du tabou.

Sur base de ces constats, nous avons développé une méthodologie centrée sur un accompagnement global de la personne à partir de la construction d'un projet de vie. La construction d'un projet de vie est la voie à privilégier selon nous car elle permet de nourrir les ambitions et motivations des personnes et à les sortir des tracés administratifs liés au séjour. Elle laisse également la porte ouverte à de nombreuses possibilités, dans le pays d'accueil ou dans un pays tiers. Dans ce cadre, le retour volontaire apparaît comme un projet de vie comme un autre.

Concrètement, nous avons mis au point 2 méthodes pour un accompagnement global de la personne via la réflexion d'un projet de vie :

- un module sur la réflexion des alternatives du migrant
- un module axé sur le micro-business

Ces deux types de modules requièrent un travail de réflexion sur soi et sur son parcours migratoire, module introductif exposé ci-dessous, afin d'outiller la personne de ressources pour penser un projet de vie.

Notre méthodologie repose sur le travail en groupe. En effet, nous sommes d'avis que le groupe permet de dégager des solutions nouvelles sur base de l'expérience de chacun, l'idée étant que chaque participant apporte des éléments aux autres. Le groupe constitue également un vecteur de motivation pour les participants car il permet de sortir de l'isolement en s'impliquant dans un projet commun et d'oublier un temps les tracés quotidiens liés au séjour.

¹ Propos recueillis lors de nos groupes de réflexion

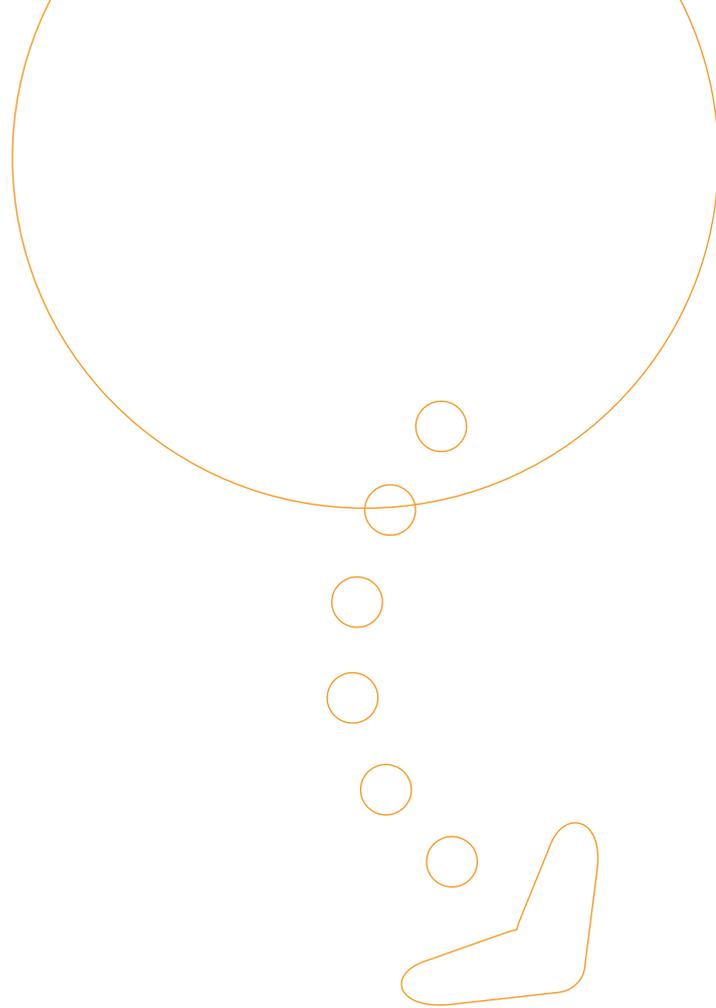
Module introductif : travail sur soi et son parcours migratoire

Les deux modules proposés requièrent au préalable de mener des activités de réflexion sur soi. En effet, notre pratique nous a montré que les personnes migrantes, qu'elles soient encadrées par un service social ou non, n'ont que très peu d'espace pour réfléchir en groupe à ce qu'elles sont venues chercher en Belgique, à leurs acquis, etc. Certaines étant dans une lutte quotidienne pour la survie, d'autres étant obsédées par leurs procédures administratives, notre but a été d'offrir aux personnes, que ce soit via le module 1 ou via le module 2 (chacun d'eux débutant par ce module introductif), un temps pour penser en groupe à leurs objectifs en termes de projet de vie et aux compétences et qualités dont elles disposent pour mener à bien leur projet. Il nous semble en effet crucial de consacrer ce temps à la valorisation de la personne avant de s'engager dans une réflexion plus concrète sur la micro-entreprise ou l'analyse d'alternatives car ce travail lui permet d'identifier ses ressources pour entreprendre des démarches futures.

Ce module introductif est consacré d'une part à la réflexion sur le parcours migratoire de la personne, dans le but de donner du sens à ses migrations et ainsi de les positiver; et d'autre part, au travail sur soi, afin d'augmenter l'estime de soi. Il est question ici d'animations autour des qualités de la personne et d'un bilan de compétences. Ce dernier outil, que nous avons utilisé depuis nos premiers groupes de réflexion, s'avère crucial afin que la personne puisse définir ses compétences.

Nous avons en fait divisé les compétences en trois entités: le savoir (la connaissance), le savoir-faire (les habilités) et le savoir-être (les qualités personnelles). Cet exercice permet d'une part de pouvoir définir ses compétences selon le mode de pensée occidentale et ainsi de s'outiller pour un éventuel entretien d'embauche. D'autre part, il permet à la personne d'identifier les compétences acquises, ce qui ne coule pas de source pour une population précaire qui souvent a exercé des métiers peu valorisés (femme de ménage, soin des enfants ou personnes âgées, construction), et de pouvoir s'appuyer sur ses compétences pour entreprendre un métier (via une validation des compétences, une validation des expériences acquises, la rédaction d'un CV, ou encore de nouvelles formations).

L'expérience de ce module a révélé une grande motivation de la part des participants à prendre du temps pour se focaliser sur soi dans une démarche positive, permettant aux rêves et ambitions de chacun, en termes de projet de vie, de refaire surface. Nous constatons en effet que tous nos participants avaient en tête des objectifs en arrivant en Belgique, objectifs souvent perdus de vue à cause de la situation d'accueil difficile. Nos exercices de valorisation du parcours migratoire et d'identification des compétences leur ont permis de se remémorer leurs objectifs de vie et de chercher ensemble des moyens pour les atteindre (via le module 1 et/ou 2).



Module 1 : les alternatives

Comme expliqué dans la première partie de ce chapitre, le retour volontaire apparaît pour la plupart des migrants comme la solution de dernier recours en cas de refus de séjour en Belgique. Vu que nous nous adressions à un public majoritairement en demande de séjour, il nous est apparu que le thème du retour volontaire ne pouvait être abordé que comme une solution parmi d'autres. En effet, pourquoi donnerait-on plus de légitimité à l'option du retour volontaire en cas d'asile débouté ou de séjour refusé qu'à d'autres options telles que le mariage, la vie dans la clandestinité, ou encore la green card pour les États-Unis? A nos yeux, toutes ces possibilités sont valables et c'est au migrant lui-même de faire ses choix.

Notre méthode repose donc sur l'idée de rendre le migrant acteur de la situation dans laquelle il se trouve. Pour ce faire, il a besoin d'informations sur toutes les pistes envisageables. Or, notre expérience de terrain nous a montré que les migrants en procédure d'asile, en ce compris ceux résidant en centres d'accueil communautaires, manquent cruellement d'informations sur la procédure d'asile, et sur les marges de manœuvre possibles autour de celle-ci. Même pour les personnes en fin de procédure (ou qui ont introduit un recours), la réflexion sur ces différentes pistes reste pertinente car on constate souvent une méconnaissance des choix qui se présentent à elles. D'où l'idée de proposer un module sur l'analyse des différentes alternatives du migrant en Belgique afin que ce dernier ait accès à toutes les informations en lien avec son séjour, dans une démarche dynamique de recherches et de débats.

La particularité de ce module est donc l'analyse des différentes pistes en cas de séjour fragilisé en Belgique. Ici, l'objectif est d'analyser en sous-groupes les pistes qui se présentent à tout migrant en procédure en Belgique : mariage, clandestinité, retour volontaire, émigration, regroupement familial, green card, régularisation, recours, séjour, travail. Le retour volontaire est abordé comme une alternative parmi d'autres.

Lors d'une première séance introductive à ce module, nous avons en effet questionné notre groupe sur les différentes possibilités en cas de séjour difficile en Belgique. Il en était ressorti toutes ces possibilités, dont également la mort que nous n'avons pas retenu comme piste à analyser. Notre optique est bien de placer le migrant dans une position d'acteur, ce qui demande au préalable qu'il ait accès à toutes les informations ou qu'il ait reçu ces informations de façon à pouvoir les intégrer. Ce qui n'est malheureusement pas toujours le cas, même pour ceux qui sont accompagnés par un assistant social ou un avocat.

Concrètement, l'idée est de diviser les participants en sous-groupes selon les thèmes proposés et d'entamer une discussion sur les thèmes un à un. La consigne est que les personnes dégagent les points positifs et négatifs de chaque alternative, de façon à avoir une vision réaliste sur les pistes offertes. Même si chaque piste présente des risques, il est important que les personnes saisissent l'ensemble des marges de manœuvres possibles pour pouvoir continuer à se battre. Les animatrices disposent d'informations mais d'abord nous laissons le temps aux personnes de partager ce qu'elles savent sur la thématique. Dans un deuxième temps, nous faisons des rectifications et tentons de répondre à un maximum de questions. Si nécessaire, il faut pouvoir assurer le relais vers des associations spécialisées en la matière. Ce dernier point est particulièrement important: tous les participants, particulièrement en demande de contacts clés, repartent avec une liste d'associations d'aide aux migrants auxquelles ils peuvent se référer. La dernière étape consiste en ce que les participants présentent eux-mêmes leurs discussions en sous-groupes au reste du groupe. Ceci dans le but de vérifier l'intégration de l'information et de renforcer au maximum l'autonomisation dans cette recherche.

En parallèle à l'outil de bilan de compétences utilisé dans le module introductif, nous avons mis en place une présentation portant sur la validation des compétences. L'objectif est que les personnes soient informées sur le fonctionnement du système belge de validation des compétences, et puissent ainsi utiliser leur bilan de compétences personnalisé pour éventuellement entreprendre cette démarche. L'exercice du bilan de compétences, couplé à la présentation en elle-même, a réellement porté ses fruits, plusieurs participants ayant effectué les démarches auprès du service de validation des compétences du CIRÉ.

Nous constatons une grande curiosité de la part des participants par rapport aux thèmes abordés, particulièrement en ce qui concerne l'accès au travail et le droit au regroupement familial. Étant donné la courte durée du module (1 semaine), nous jugeons important de transmettre des clés qui puissent permettre au migrant de poursuivre ses recherches individuellement, ou en collaboration avec son assistant social. C'est pourquoi nous avons transmis des documents écrits sur les différentes pistes, ainsi que les adresses d'associations compétentes en droit des étrangers.

Module 2 : le micro-projet

Comme dit plus haut, le retour volontaire n'a bien souvent d'intérêt pour la plupart des migrants que s'il est question de quelque chose de concret qui leur assure les moyens financiers ou les compétences (via des formations) pour réaliser une réintégration de qualité. Par exemple à travers la réflexion sur un micro-business à mettre en place au pays d'origine. Il s'agit bien sûr d'un public restreint, beaucoup de personnes n'ayant pas la « fibre » du business et souhaitant une réintégration au pays par un autre biais (formation, logement etc.).

Selon nous, il en ressort de la responsabilité des opérateurs de retour d'assurer un retour en dignité de la personne. Pour ce faire, nous proposons un travail en deux temps: un temps de réflexion sur la personne elle-même en termes d'acquis (voir module introductif) et un temps de conception du projet.

Étant donné la précarité dans laquelle se trouve souvent le public que nous rencontrons, nous sommes d'avis que le travail sur soi (valorisation du parcours migratoire, valorisation des compétences personnelles, identification de réseaux de contacts) doit précéder le travail de conception de micro-business. En effet, il arrive souvent que les personnes aient en tête un projet d'entreprise en décalage par rapport à la réalité, soit que la personne n'ait pas les compétences appropriées pour le projet pensé, soit que les coûts posés par le projet ne correspondent pas aux moyens disponibles. Par exemple, nous avons eu une intervenante qui avait l'envie de monter un cybercafé en Bolivie. Ce n'est qu'après le travail sur le bilan de compétences qu'elle s'est rendu compte, d'une part des coûts impliqués, et d'autre part de son manque d'habiletés en informatique. Étant donné qu'elle souhaitait monter ce projet assez rapidement, elle a finalement décidé de se lancer dans la conception d'un autre projet moins coûteux et plus accessible pour elle: l'ouverture d'une entreprise de location de meubles pour événements. C'est la réflexion sur les qualités et compétences personnelles de la personne qui lui a permis d'orienter au mieux son choix, sans quoi elle se serait lancée dans un projet trop ambitieux.

Dans un deuxième temps, nous nous focalisons sur la conception du projet. Pour ce faire, nous avons présenté aux participants un outil «le plan d'entreprise³» reprenant les aspects principaux pour la conception d'un projet d'entreprise: les objectifs, le calendrier des activités, le plan financier, le plan marketing, etc. L'objectif était de rendre cet outil accessible aux personnes afin qu'elles puissent se l'approprier en le complétant étape par étape. Ainsi, les coûts et les revenus engendrés par le projet sont rendus plus tangibles et le projet peut être pensé de façon réaliste.

Un autre outil utilisé pour permettre aux participants de s'approprier les notions économiques de base (revenus, recettes, dépenses) est le jeu de micro-entreprise³ créé dans le cadre du projet Arcada⁴. Au-delà de son aspect ludique, ce jeu permet de comprendre de façon concrète la gestion financière d'un projet, tout en apprenant également sur les facteurs extérieurs au projet qui ont un impact important sur les bénéfices perpétrés (concurrence, évolution du prix du marché, catastrophes naturelles, etc.).

L'expérience de ce module nous a montré que parler du retour volontaire à partir de la conception d'un projet de micro-entreprise est un réel vecteur de motivation pour les bénéficiaires car nous sommes réellement dans la construction d'un projet viable permettant de répondre aux besoins des personnes et de leur famille. D'une part, les activités sur l'identité, le parcours migratoire et le bilan des compétences permettent à la personne de faire le deuil de son passé migratoire et de trouver les ressources (compétences, qualités, réseau social) pour aller de l'avant et envisager le retour comme une prochaine étape positive de son parcours migratoire. D'autre part, le travail de conception de projet permet de délimiter son projet et de mesurer sa viabilité. En effet, un micro-business ne peut pas être conçu en un jour, il faut commencer par réfléchir sur les bases du projet avant de savoir s'il est viable et s'il nous correspond: quels sont les objectifs, sur qui vais-je pouvoir compter au début? Quelles sont les différentes sources de financement? Quels sont les coûts et les dépenses approximatifs du projet? etc. Ce n'est qu'une fois le plan d'entreprise clôturé que la personne pourra oser se lancer dans le projet et le mener jusqu'au bout. Il ne faut pas rappeler le nombre de projets qui n'ont pas abouti au pays, faute de réflexion et d'informations sur la faisabilité du projet et sur son adéquation avec la personne.

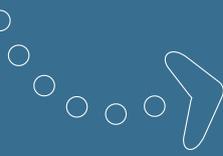
2 Voir annexe 5

3 Disponible au CIRÉ - Service Travail, Equivalences & Formations

4 ARCADA est un programme de formation pour demandeurs d'asile élaboré par le CIRÉ. Il est animé depuis plusieurs années auprès du public des centres Croix-Rouge mais aussi via d'autres institutions

Bien sûr, notre module d'introduction à la micro-entreprise ne doit pas être uniquement destiné aux personnes envisageant un retour au pays. Notre expérience nous montre que ce type de formation intéresse bon nombre de migrants en Belgique qui souhaitent monter un projet en Belgique ou dans leur pays d'origine, en fonction des circonstances liées au séjour. Le lecteur peut donc tout à fait proposer ce type de module à un public large souhaitant s'initier à la conception d'un business.

Dans le cadre de ce module, nous conseillons aux animateurs de trouver des opportunités permettant aux personnes de mettre en pratique les connaissances apprises et, dans un même temps, de sortir de l'isolement social en s'impliquant dans des actions locales. C'est, à titre d'exemple, ce que nous avons expérimenté lors de la Journée du Réfugié (20 juin 2010). Concrètement, il s'agissait de préparer des crêpes pour les vendre à un stand de nourriture pendant le festival. Pour ce faire, il fallait d'abord effectuer un calcul sur base du coût des ingrédients et du salaire minimum (hypothétique) obtenu par la vente des crêpes afin d'estimer le nombre de crêpes à vendre par jour. Cette activité a permis d'abord de faire une estimation du coût de préparation et ensuite de gérer la monnaie lors de la vente au stand. C'était aussi une occasion pour les femmes participantes d'apprendre une nouvelle recette qui pourrait être utile pour leurs futurs commerces. Ce genre d'activités permet aux participants de se projeter concrètement dans la gestion d'une entreprise et de saisir ainsi les responsabilités liées à la gestion d'entreprise (coûts, matériel, temps, etc.).



CHAPITRE 3 : fiches d'animation

Ce chapitre reprend les différentes animations que nous avons pu mettre en pratique au sein de nos groupes de réflexion. Certaines nous ont été communiquées par des collègues animateurs du projet ARCADA¹ et nombre d'entre elles sont le fruit de l'adaptation de nos diverses expériences d'animation.

Comme nous l'avons mentionné dans la présentation de notre méthodologie, nous recommandons un travail débutant par «la réflexion sur soi et son parcours migratoire». Les différentes animations regroupées sous ce thème sont reprises dans notre premier point. Elles apparaissent selon l'ordre chronologique de leur utilisation au sein de nos modules. Nous présentons ci-dessous l'entièreté de nos animations: bien sûr il s'agit de choisir les animations selon les objectifs visés ou selon la familiarité avec la méthode présentée. Certaines sont sans doute redondantes (car nous en utilisons l'une ou l'autre, selon le contexte). Nous recommandons une journée et demie d'animation pour «la réflexion sur soi et son parcours migratoire». Ceci en amont de tout autre travail, comme base au reste du module.

Au point 2 de ce chapitre, nous proposons les animations spécifiques au module sur les alternatives.

Le troisième point reprendra quant à lui les fiches d'animations correspondant au module d'introduction à la micro-entreprise.

La création des différents modules d'animation peut donc s'inspirer de ces animations.

MODULE INTRODUCTIF : réflexion sur soi et sur son parcours migratoire

Nous proposons ci-dessous des fiches d'animation sur la réflexion sur soi et sur le parcours migratoire qui nous ont servi d'introduction à chacun de nos modules I et II (voir supra).

Le module consiste en une réflexion en groupe sur le parcours migratoire dans sa totalité, depuis la première migration jusqu'à l'étape à laquelle se situe le migrant (envisageant potentiellement le retour) lors de notre rencontre. Les objectifs poursuivis sont de:

déculpabiliser par rapport à la migration -> migration comme phénomène universel et intemporel; toutes les causes de la migration ont la même valeur

réfléchir sur l'évolution de son identité au cours du parcours migratoire -> positiver les acquis.

¹ ARCADA est un programme de formation pour demandeurs d'asile élaboré par le CIRÉ. Il est animé depuis plusieurs années auprès du public des centres Croix-Rouge mais aussi via d'autres institutions

Présentation et instauration d'un climat de confiance

Présentation des participants
Objectif Faire connaissance, voir que la migration concerne la plus grande partie d'entre nous (caractère universel de la migration). Prendre conscience du parcours de certaines personnes, relever des points communs etc.
Matériel Une carte du monde, des post-it, des marqueurs
Durée 5-15 minutes (selon le nombre de participants)
Déroulement de l'animation Chacun reçoit un post-it où il écrit son nom pour le placer sur la carte du monde à l'endroit où il est né. Il explique où il est né et où il a vécu ou voyagé.
Commentaires Cette animation constitue une première étape dans le processus de déculpabilisation face à la migration étant donné que toutes les personnes présentes ont migré. Par cette présentation, chacun a l'occasion d'expliquer les raisons de sa ou ses migrations car, même si ce n'est pas une consigne, la plupart des participants aiment expliquer les circonstances de leur départ. C'est également un bon outil pour faire connaissance et briser la glace entre les participants.

Présentation du cadre des animations
Objectif Connaître le pourquoi de ces formations. Créer un cadre de travail rassurant et permettant un réel travail sur ses projets de vie.
Matériel Brochures d'informations sur le projet, éventuellement, sur les associations porteuses du projet
Durée 10 minutes
Déroulement de l'animation Les animateurs présentent brièvement les associations porteuses du projet, les objectifs du projet et leur fonction au sein du projet. Précisions sur la philosophie du projet et son application: les animatrices expliquent que le module (soit micro-business, soit le travail sur les alternatives) nécessite d'abord un travail sur soi, donc que la question du micro-business ou des alternatives du migrant sera abordée progressivement au cours des journées.
Commentaires Les fonctions des animateurs font également partie du cadre: il s'agit de préciser les limites de leur fonction et préciser qu'ils ne peuvent pas traiter les dossiers des participants. Ils sont bien là pour susciter la réflexion, trouver des réponses aux questions ou orienter les personnes vers des services sociaux compétents.

Mes attentes
<p>Objectif</p> <p>Continuer à faire connaissance, identifier les attentes des participants par rapport aux journées</p>
<p>Matériel</p> <p>Une corde, des pinces à linges, des cartons (indiquant passé, présent -dates de la formation-, futur), des post-it et des marqueurs</p>
<p>Durée</p> <p>20 minutes</p>
<p>Déroulement de l'animation</p> <p>Chaque participant écrit sur un post-it «pourquoi je suis là aujourd'hui?» et «quelles sont mes attentes face aux journées?». Ce papier est placé sur la ligne du temps au temps présent. En le plaçant sur la ligne, il en fait la lecture.</p> <p>Attention : être attentif aux personnes ne sachant pas ou peu lire et écrire. Leur offrir un soutien dans cette activité.</p>
<p>Commentaires</p> <p>Il est important de donner aux participants le temps d'exprimer leurs attentes face au module afin de voir s'ils ont bien compris les objectifs du module mais aussi pour donner aux animateurs l'occasion d'adapter dans la mesure du possible le programme aux besoins des personnes.</p> <p>Certaines personnes ne saisissent pas d'emblée ce qu'est une attente. Il est alors important de paraphraser en expliquant autrement, par exemple: «Vous êtes venus ici, qu'êtes-vous venus chercher? Qu'est-ce que vous aimeriez ramener chez vous en partant d'ici?».</p> <p>C'est souvent aussi un moment où les personnes font part de leurs questionnements, parfois sur le ton de l'urgence. Il est important alors de noter leurs questions et de recadrer: soit on pourra y répondre au fil des animations, soit on oriente vers les assistants sociaux ou avocats s'il s'agit de questions spécifiques (sur la procédure d'asile par exemple).</p>

Présentation du programme
<p>Objectif</p> <p>Permettre aux participants d'avoir une vision globale des thèmes abordés et du cheminement entre ceux-ci</p>
<p>Durée</p> <p>5-10 minutes</p>
<p>Déroulement de l'animation</p> <p>Les animateurs expliquent le programme des activités et répondent aux questions.</p>
<p>Commentaires</p> <p>Nous avons souvent remarqué auprès des participants une certaine impatience à parler de tel ou tel thème, par exemple celui du micro-business. C'est pourquoi il est important de spécifier l'ordre par lequel nous comptons procéder, par exemple avant d'aborder la question du micro-business de chacun, il est important que chacun établisse son bilan de compétences personnalisé. Cette partie est donc importante afin de maintenir la motivation des participants pour leur participation aux autres parties des modules.</p>

Exercice de communication non violente

Objectif

Créer ensemble une atmosphère de confiance, appuyer l'importance de la participation de tous, éventuellement nous fixer ensemble les règles ou balises pour ces journées d'animation

Matériel

Une balle, une grande feuille A3 ou un tableau, un marqueur ou des craies

Durée

30 minutes

Déroulement de l'animation

Se lancer la balle en disant ce dont nous avons besoin pour bien fonctionner dans le groupe. Ensuite relancer la balle en nommant le besoin de celui à qui nous la lançons. Ensuite mettre par écrit l'ensemble des besoins du groupe et demander si chacun est prêt à respecter ceux-ci. Travail sur l'écoute et l'interprétation, on fixe les «règles du jeu» pour la suite.

Commentaires

«L'objectif de la CNV est de rappeler ce qui est essentiel dans les interactions humaines, et de nous aider à améliorer la qualité de nos échanges et de nos vies. A travers un travail sur notre manière d'observer, de percevoir et de nous exprimer, le processus ouvre un dialogue sincère, authentique et respectueux»¹



Processus de déculpabilisation face à la migration

Migration : ses définitions, ce qu'elle symbolise

Objectif

Partir d'un contexte de migration plus large et dégager les causes générales de la migration: mettre en exergue la similarité intemporelle et universelle des stéréotypes face aux migrants et déculpabiliser face à la migration et face à un éventuel retour.

Matériel

Différentes images évoquant la migration

Durée

10-20 minutes selon le nombre de participants

Déroulement de l'animation

Plusieurs images relatives à la migration sont mises sur une table. Chaque participant² est amené à en choisir une et expliquer quelle signification revêt cette image pour lui.

Commentaires

Il faut insister sur le fait qu'il n'y a pas de « bonne » ou « mauvaise » réponse, chacun décrit sa vérité. L'idée est justement de pointer du doigt la multitude des significations de la migration.

Dessiner les nationalités

Objectif

Comprendre de manière ludique l'utilité des stéréotypes mais aussi les dangers auxquels ils peuvent conduire. Lancer une réflexion sur les stéréotypes vis-à-vis des migrants (en Europe, en Afrique, etc.)

Matériel

Des morceaux de papier indiquant une nationalité, un marqueur, un tableau

Durée

30 minutes

Déroulement de l'animation

Chaque personne vient au tableau et y dessine le mot que lui évoque la nationalité écrite sur le papier (type pictictionary). Une autre personne est ensuite appelée. Et ainsi de suite. Élargir alors la discussion sur les stéréotypes que l'on attribue aux migrants.

Commentaires

Cette animation mène au débat sur les stéréotypes, les migrants eux-mêmes se rendront compte qu'ils sont également victimes de cette tendance à attribuer certaines caractéristiques aux nationalités différentes. Cette animation permet de soulever l'universalité des jugements sur l'autre. Elle est idéale en grand groupe.

L'île aux fleurs ³

Objectif

Observer le mouvement général du monde. Avoir des informations claires sur les inégalités dans le monde.

Matériel

Rétroprojecteur, ordinateur avec connexion à internet

Durée

20-30 minutes selon le nombre des participants

Déroulement de l'animation

Projeter le film « l'île aux fleurs ». Remettre aux participants un questionnaire⁴ reprenant différentes questions sur la pauvreté, les inégalités et leurs causes.

NB : vérifier que les participants maîtrisent la langue parlée ou la langue du sous-titrage (lecture): français-anglais; français-portugais

Commentaires

Ce film est un bon point de départ pour parler du système économique néolibéral et de ses conséquences sur les populations les plus faibles. Cela dit, le film est ouvert à diverses interprétations; il peut permettre de parler de la nature humaine et de la lutte pour le profit. Il est particulièrement intéressant dans le cadre d'une réflexion sur la migration car il permet aussi de se rendre compte qu'une cause fréquente des migrations tient au système économique mondial en place.

Valorisation du parcours migratoire

Attentes face à la migration
Objectif Valorisation de la personne; donner de l'empathie par rapport aux situations traversées; discuter de l'exil et des modifications qu'il induit. La mémoire, le souvenir de qui on a été, ce qu'on a réalisé ou ce qu'on a voulu réaliser permet de savoir où on veut aller. Cet exercice aide à faire le bilan d'un chemin où l'on redécouvre son histoire, sa dignité.
Matériel Marqueurs et feuilles : - 2 valises dessinées : à l'intérieur y sont notés les éléments cités par les participants
Durée 30 minutes
Déroulement de l'animation La valise est un outil symbolique. Certains ont préparé leur départ, d'autres ont dû fuir rapidement. L'exil n'est pas un voyage touristique. Cependant, tous sont venus ici avec des «choses» dans leur valise, en espérant en ajouter d'autres. Il ne s'agit pas de ce que chacun avait concrètement dans son sac, mais plutôt dans son cœur, dans sa tête lorsqu'il a quitté son pays ⁵ . Sur le chemin, des éléments ont pu être ajoutés, d'autres ont pu être enlevés. Quels sont-ils? Ce travail peut soit être mené en groupe et discuté au moment même, soit être donné comme exercice individuel (variante). Il sera alors mis en commun sous forme de mimes ou de discussions, ou ne sera pas partagé et servira uniquement pour une réflexion individuelle. Les participants écrivent sur un post-it ce qu'ils «avaient» en arrivant et ce qu'ils ont «ajouté» dans leur valise ou ce qui au contraire y a été «enlevé». Ils sont invités à coller ces post-it dans la valise correspondante. L'animateur pose éventuellement certaines questions et cherche la participation du groupe: quelqu'un est-il prêt à partager ce qu'il avait dans sa valise? Quelqu'un a-t-il quelque chose de similaire ou de différent et souhaite l'expliquer? Variante: Chacun dessine deux valises et les complète. Éventuelle mise en commun sous forme de présentation, de mimes.

Homme à l'oignon⁶ : mon identité/mes identités
Objectif Cet outil permet de travailler au niveau personnel sur son identité au pays d'origine avant le départ, les raisons du départ, les attentes en arrivant en Belgique. L'idée est de mieux accepter le passé migratoire et de positiver les expériences de chacun en termes de ressources pour le futur.
Matériel Marqueurs, grandes feuilles A3 représentant un bonhomme entouré de cercles
Durée 45 minutes
Déroulement de l'animation Qui suis-je? L'identité est comme la culture, faite de plusieurs aspects, certains visibles, d'autres cachés. Une façon d'appréhender cette notion est de s'imaginer comme un oignon : chaque couche correspond à un aspect différent de son identité. Temps 1 : avant ma migration Chacun reçoit un dessin d'un bonhomme entouré de cercles qui représentent les différents aspects de son identité. L'idée est que chacun se concentre sur son identité au pays d'origine, avant de quitter le territoire. Cette étape de l'animation renvoie à son rôle, son statut, ses relations, ses croyances là-bas. Chacun doit nommer différents aspects de l'identité qu'il avait là-bas et les situer sur les cercles par ordre d'importance à ses yeux (le plus important étant au centre): les rôles qu'il joue dans la vie (fils, ami, étudiant, boulanger, voisin...), les aspects de son identité qu'il peut choisir (aimer tel ou tel type de musique, appartenir à un parti politique, porter tels vêtements,...), l'endroit où il est né, où il vit, sa religion, son appartenance ethnique, la (les) langue(s) qu'il parle. Temps 2 : lors de mon parcours avant la Belgique Changer de couleur et réaliser le même exercice pour le moment entre le départ du pays d'origine et l'arrivée en Belgique. L'exercice se poursuit lors de la deuxième journée dans un troisième temps (présent) et éventuellement dans un quatrième temps (futur).

Réalisation artistique

Objectif

Parler de soi, des raisons de sa migration, en s'exprimant par un autre langage que la parole dans un premier temps et puis par celle-ci pour expliquer l'œuvre, ce que l'on a représenté (pourquoi, comment).

Matériel

Magazines, feutres, grandes feuilles blanches, crayons, tissus, nature morte, colle et ciseaux, etc.

Durée

2 heures

Déroulement de l'animation

Chacun représente visuellement ce qui est important pour lui. Nous pouvons utiliser tout le matériel présent à cet effet.

Commentaires

C'est un moment crucial dans le travail sur soi car la personne dispose de temps pour exprimer ce qui est important pour elle au moment présent au reste du groupe. Il est important pour l'animateur de ne pas donner de consignes trop précises afin de laisser libre cours à l'expression de ses sentiments les plus profonds. Malgré la consigne vague «représentez ce qui est important pour vous», cet exercice révèle souvent les raisons de la migration de la personne car beaucoup choisissent de représenter leur idéal, c'est-à-dire ce qu'ils sont venus chercher en Belgique.

Son identité en Belgique

Quelles sont vos attentes face à la Belgique ?
Objectif Identifier les attentes actuelles face au séjour en Belgique
Matériel Ligne du temps (outils transversal aux 3 journées), post-it
Durée 10 minutes
Déroulement de l'animation Chacun reçoit un post-it et y écrit une ou plusieurs attentes qu'il éprouve face à la Belgique. Il place alors le post-it au temps présent de la ligne du temps.
Commentaires Cet exercice permet d'échanger sur les attentes de chacun, afin de penser progressivement à son projet de vie et aux moyens de l'atteindre. Une attente qui revient souvent est bien sûr celle de l'obtention d'un séjour en Belgique mais d'autres attentes sont soulevées telles que: s'intégrer en Belgique, prendre des cours de langue, retourner voir sa famille au pays ou faire venir ses proches, etc.

Homme à l'oignon (suite)
Objectif L'objectif ici est de positiver le séjour en Belgique, voir que la personne a acquis des ressources durant son séjour ici, que ce soit en termes de rencontres (amis), de compétences (apprentissage de la langue, via le travail), de nouveaux intérêts (hobbies).
Matériel Homme à l'oignon de la première journée, marqueurs de couleur (différente de la première étape)
Durée 45 minutes
Déroulement de l'animation Temps 3 : Changer de couleur, et compléter le même homme à l'oignon mais cette fois selon la situation actuelle du migrant en Belgique: les rôles qu'il joue dans la vie (fils, ami, étudiant, boulanger, voisin...), les aspects de son identité qu'il peut choisir (aimer tel ou tel type de musique, appartenir à un parti politique, porter tels vêtements,...), l'endroit où il est né, où il vit, sa religion, son appartenance ethnique, la (les) langue(s) qu'il parle.
Commentaires Il faut tenter de faire comprendre que même si le but initial de la personne était d'obtenir le séjour en Belgique, elle a eu entre-temps l'opportunité d'acquérir des outils qui lui serviront pour la suite, que ce soit en Belgique ou ailleurs. Via cette animation, nous essayons que le migrant sorte du processus de l'attente et adopte une position d'acteur de sa situation.

Travail sur les qualités et compétences

Film - L'homme sans tête⁷

Objectif

Pousser à la réflexion sur la perception de soi et des autres, identifier ses propres qualités qui peuvent servir de ressources.

Matériel

Film, projecteur, document avec les questions, papiers de couleur, marqueurs

Durée

1 heure

Déroulement de l'animation

1) Après avoir visionné le film, chacun répond aux questions⁸ + mise en commun des réponses et discussions

2) Chacun reçoit un papier qu'il plie en 2 : sur la première face, chacun doit écrire 3 qualités personnelles, ensuite chacun fait passer le papier à son voisin qui écrit une qualité du donneur et ainsi de suite. A la fin, chacun regarde sa fiche et voit les décalages/rapprochements entre les qualités qu'il s'était attribuées à lui-même et celles qui lui sont données par les autres

Commentaires

Le film permet de lancer le débat sur la question de l'intégration mais aussi de l'identité telle que perçue par la personne elle-même et par son entourage. La deuxième étape de l'exercice est un moyen d'illustrer la perception de soi par les autres, de créer une relation de confiance au sein du groupe et surtout de valoriser chaque personne en passant par ses qualités personnelles. Cette dernière étape de l'exercice est judicieuse en fin de module car les personnes se connaissent mieux et ceci permet un échange plus véritable, un beau souvenir, etc.

Horoscope

Objectif

Valorisation de la personne. Cibler ses qualités et voir en quoi elles peuvent constituer des ressources importantes pour mettre en œuvre son projet

Matériel

Horoscopes

Durée

30 minutes

Déroulement de l'animation

Chacun reçoit la liste des horoscopes, il lit le sien et doit voir en quoi il s'identifie ou non aux qualités propres à son signe astrologique. Ensuite, il nomme cinq qualités qui sont les siennes.

Jeu du village
<p>Objectif</p> <p>Identifier les connaissances (savoir), les habiletés (savoir-faire) et les qualités personnelles (savoir-être) en relation avec l'activité professionnelle rêvée. Développer des pistes concernant son projet de vie. Ce travail permet d'aborder petit à petit l'adéquation des projets avec son profil personnel et professionnel.</p>
<p>Matériel</p> <p>Feuilles et marqueurs</p>
<p>Durée</p> <p>30 minutes</p>
<p>Déroulement de l'animation</p> <p>1) Explication théorique des notions de savoir, savoir-être, savoir-faire</p> <p>2) Mise en situation. Nous arrivons dans un village déserté où tous les postes sont vacants. Chacun choisit le poste qu'il va occuper et précise pourquoi en définissant ses compétences (savoir-savoir faire, savoir-être) en lien avec le poste. Un lien peut déjà être réalisé par rapport à ses expériences passées: les compétences qu'il a déjà utilisées, celles qu'il pense détenir et celles qu'il voudrait développer.</p>
<p>Commentaires</p> <p>C'est un outil qui permet de nourrir ses rêves et d'identifier les moyens d'atteindre ceux-ci en termes de compétences.</p>

Bilan de compétences
<p>Objectif</p> <p>Identifier ses connaissances (savoir), son habileté (savoir-faire) et ses qualités personnelles (savoir-être) en relation avec son projet de vie. En ciblant ses propres ressources, chacun peut prendre confiance en soi et voir en quoi l'idée d'un projet plus précis correspond à ses capacités et à sa personnalité.</p>
<p>Matériel</p> <p>Feuilles et marqueurs</p>
<p>Durée</p> <p>50 minutes</p>
<p>Déroulement de l'animation</p> <p>Chacun décortique une expérience de travail réalisée dans le passé sur base des concepts de savoir, savoir-faire et savoir-être. Le même travail est réalisé par rapport à une activité professionnelle que la personne aimerait exercer dans le futur.</p>
<p>Commentaires</p> <p>La première phase de l'exercice (identification des compétences utilisées par le passé) permet de valoriser les compétences dont la personne dispose. La deuxième phase (la réflexion sur une activité professionnelle future et les compétences requises) permet de voir l'adéquation entre le travail visé et les compétences de la personne, dans le but de tendre vers un projet réaliste. Cette deuxième phase met également en lumière les compétences à acquérir pour réaliser son projet, via des formations par exemple.</p> <p>Cet outil participe à la valorisation de la personne. En effet, notre public, souvent précaire, a exercé ou exerce des activités peu valorisées socialement et économiquement (femme de ménage par exemple). Notre objectif est de valoriser tous les métiers afin que la personne perçoive les ressources dont elle dispose qui lui permettront d'entreprendre des démarches futures.</p> <p>NB : outil à mettre en lien avec la séance d'informations sur la validation des compétences (voir module sur les alternatives).</p>

Réseau social

Le jeu des cercles

Objectif

Identifier les contacts en Belgique ou dans mon pays d'origine (personnes/institutions) qui peuvent m'aider dans la mise en place de mon projet de vie > mes ressources personnelles et professionnelles. Voir quels contacts peuvent être créés.

Matériel

Feuilles représentant un homme entouré de cercles, marqueurs.

Durée

1 heure

Déroulement de l'animation

Chacun reçoit le bonhomme avec les cercles représentant son réseau de contacts, allant du plus proche au plus éloigné. Chacun doit y noter le nom des contacts ici ou là-bas sur qui il peut compter (au niveau social, familial, juridique et/ou économique)

Commentaires

Si l'on travaille avec un public envisageant un retour volontaire, cet outil s'impose car il permet de réfléchir sur les contacts avec le pays d'origine, qui constituent une clé pour la réintégration sociale et économique. Nous tentons de faire comprendre qu'un projet (économique ou de réintégration au pays) est difficile à mettre en place tout seul, d'où la nécessité d'identifier les personnes/institutions ressources (ici ou au pays d'origine) qui peuvent aider la personne dans sa réintégration, et dans la mise en œuvre du projet. Il s'agit alors de voir de quelle manière les contacts peuvent être soit repris, soit maintenus et voir comment trouver de nouvelles personnes/institutions ressources ici ou là-bas.

notes des fiches d'animation :

- 1 Anne Bruneau, « introduction à la communication non-violente », selon le processus de Marshall Rosenberg
- 2 Les animateurs peuvent également participer aux activités car cela permet un échange plus grand.
- 3 http://www.dailymotion.com/video/x53fqz_lille-aux-fleurs_news
- 4 Voir en annexe 1
- 5 Certains avaient mis lors de leur départ l'espoir, d'autres des amis. Beaucoup de personnes rajoutent l'apprentissage d'une nouvelle langue dans leur valise symbolique en Belgique.
- 6 Voir annexe 2
- 7 http://www.dailymotion.com/video/x13y3k_solanas-lhomme-sans-tete_short-films
- 8 Voir annexe 3

MODULE 1 : Réflexion sur les alternatives²

Objectifs du module

Notre objectif est de travailler en amont avec les personnes migrantes sur les différentes alternatives qui s'offrent à elles, en prenant en considération l'insécurité du séjour en Belgique. La question qu'on se pose est: «que puis-je imaginer comme pistes au cas où mon séjour en Belgique serait mis en danger?».

A travers des activités de groupe, nous menons des activités autour de :

- l'identification en sous-groupes des différentes pistes en cas de demande d'asile déboutée ou de séjour irrégulier
- l'analyse de ces alternatives
- la validation des compétences professionnelles

Identification des pistes

Difficultés de séjour en Belgique ? Quelles pistes proposez-vous ?

Objectif

Mettre le groupe en situation afin qu'il propose lui-même les pistes à explorer en cas de séjour difficile

Matériel

Support visuel (dessin du migrant et de la personne qui lui dit «attention»)

Durée

30 minutes

Déroulement de l'animation

L'animateur présente au groupe un dessin représentant une personne avec une valise en main à qui une autre personne semble lui barrer la route. La personne se retrouve face à plusieurs routes. Lancer la discussion en demandant au groupe comment il interprète le dessin. Ensuite, lui demander d'identifier quelles sont les routes possibles pour ce migrant en difficulté de séjour

Commentaires

Cet outil se base sur une méthode participative : c'est le groupe qui propose les alternatives sur lesquelles nous travaillerons dans la suite du module. Notre but n'est pas d'imposer des idées mais de partir des suggestions des participants, dans une logique d'action. Les pistes proposées étaient: mariage, clandestinité, retour, émigration vers un autre pays, regroupement familial, green card, régularisation, procédures de séjour (par le travail notamment).

² Ce module doit être précédé des animations du module introductif: travail sur soi et sur son parcours migratoire

Identification et analyse des alternatives

Objectif

Analyse des pistes en sous-groupes (1 à 3 alternatives par sous-groupe en fonction du nombre de participants)

Matériel

Documents de recherche pour chaque piste

Durée

3 heures 30

Déroulement de l'animation

Échange d'informations sur les alternatives entre participants sur base des documents remis. La consigne est qu'ils essayent de définir les avantages et inconvénients de chaque piste, ainsi que les personnes et institutions ressources

Commentaires

Le rôle des animateurs est d'orienter les discussions et de rectifier les erreurs mais ce sont les participants eux-mêmes qui échangent les informations qu'ils possèdent ou qu'ils ont trouvées dans les documents. En réponse à des questions très spécifiques, le rôle des animateurs est alors d'orienter vers des services ou institutions compétents.

Présentation au groupe des informations

Objectif

Les participants s'approprient les informations en les présentant aux autres sous-groupes

Matériel

Tableau, marqueurs

Durée

2 heures

Déroulement de l'animation

Une personne de chaque sous-groupe présente les conclusions aux autres en 4 colonnes: informations / avantages/ inconvénients / personnes ou institutions ressources. Ensuite, un temps est consacré aux échanges d'idées.

Séance d'informations sur la validation des compétences

Validation des compétences
Objectif
Informer le groupe sur le système belge de validation des compétences
Matériel
Tableau, marqueurs, brochures d'informations
Durée
1 heure 30
Déroulement de l'animation
Présentation du sujet (de préférence par une personne experte en validation des compétences). Utilisation d'un langage simple et précis. Temps de questions-réponses et distribution de brochures d'informations.
Commentaires
Cette séance d'information est une suite logique de l'animation sur le bilan des compétences du module introductif car la personne a déjà sous les yeux son bilan de compétences personnalisé sur lequel s'appuyer pour poser toutes ses questions relatives à la validation des compétences. Cette combinaison entre l'outil et les informations concrètes sur le système belge permet de favoriser la prise d'initiatives par la personne de façon autonome.

Animation : jeu de l'axe
Objectif
Se positionner par rapport aux possibilités qui s'offrent aux personnes en prenant en compte la dimension de l'action (le faire ou non) et de désir (le vouloir ou non)
Matériel
Liste d'affirmations ⁹ , craie, feuilles : 1) je le fais; 2) je ne le fais pas; 3) je le veux; 4) je ne le veux pas
Durée
30 minutes
Déroulement de l'animation
Lire des affirmations. A chaque affirmation, la personne se place sur les axes. Il s'agit alors de questionner son positionnement: Vous ne désirez pas ... pourtant vous le faites quand même, pourquoi ? Vous désirez ... cependant vous ne le faites pas, pourquoi ? Comment vous sentez-vous par rapport à cela ?
S'il s'agit d'analyser la décision du retour: Qu'est-ce qui vous empêche de rester? Qu'est-ce qui vous empêche de partir?
Commentaires
Nous avons utilisé cette animation pour aider les personnes à se positionner par rapport au retour volontaire mais cet outil peut être adapté à des questionnements face à une autre thématique.

MODULE 2 : Introduction à la micro-entreprise³

Objectifs généraux du module

- Réflexion sur soi: liens entre ses compétences, ses qualités, ses objectifs et son projet de vie
- Imaginer un projet réalisable en fonction des compétences personnelles identifiées et des moyens disponibles
- Acquérir des connaissances de base en économie et en gestion de projet
- Être capable de présenter l'idée de son projet de manière claire
- Réflexion sur le développement Nord-Sud et les micro-projets (coopératives et alternatives)

Introduction aux notions de micro-entreprise

Nous tenons à souligner l'importance d'avoir l'appui d'un expert en économie pour cette première partie, qui soit capable d'expliquer de façon claire les notions d'économie et le plan d'entreprise.

Un voyage à Paris

Objectif

Introduction ludique à la gestion des coûts pour monter un projet

Matériel

Internet, calculatrice, feuilles et marqueurs

Durée

20 minutes

Déroulement de l'animation

Imaginer que nous partons tous ensemble pour un city trip à Paris. Essayer de déterminer les coûts du voyage en se posant successivement deux questions : de quoi aura-t-on besoin ? Si nécessaire comment diminuer les coûts ?

Jeu sur la micro-entreprise¹⁰

Objectif

Mettre en pratique la gestion financière: revenus, dépenses, coûts fixes, etc. Apprendre à tenir un cahier de charges et à prévenir les aléas financiers. Réfléchir sur les inégalités Nord-Sud.

Matériel

Jeu, calculatrice, feuille avec des questions (pour la discussion)

Durée

2 heures

Déroulement de l'animation

2 équipes: 1 micro-entreprise, 1 coopérative de café. Nous disposons chacun de 7500 euros au départ et nous devons tenir à jour un cahier des charges, en tenant compte des informations contenues dans les cartes. Les billets dont nous disposons doivent toujours correspondre au montant indiqué dans le cahier de charges.

³ Ce module doit être précédé des animations du module introductif: travail sur soi et sur son parcours migratoire

Présentation du plan marketing et du plan financier
<p>Objectif</p> <p>Penser concrètement son projet, en utilisant les notions de gestion d'entreprise telles que le plan marketing et le plan financier.</p>
<p>Matériel</p> <p>Le plan d'entreprise"</p>
<p>Durée</p> <p>minimum 1 heure</p>
<p>Déroulement de l'animation</p> <p>Discussion animée autour du plan d'entreprise (coûts, clientèle, moyens) et application de ces notions au projet de chacun.</p>

Calculs des entrées et des sorties
<p>Objectif</p> <p>Mettre en pratique les connaissances acquises sur la gestion des comptes, en partant du projet de chacun. Identifier les risques et opportunités liés au projet.</p>
<p>Matériel</p> <p>Feuilles et marqueurs, calculatrice</p>
<p>Durée</p> <p>1 heure</p>
<p>Déroulement de l'animation</p> <p>Poursuivre l'exercice sur la gestion des comptes et application des calculs aux projets des participants. Estimation en chiffres des recettes et des dépenses.</p>

Identification des objectifs de son projet

Symboliser son projet
<p>Objectif</p> <p>Identifier ses ressources personnelles et les compétences à acquérir. Penser à la faisabilité du projet en fonction des moyens et de la demande. Partager avec les autres l'idée du projet</p>
<p>Matériel</p> <p>Feuilles blanches et marqueurs</p>
<p>Durée</p> <p>30 minutes</p>
<p>Déroulement de l'animation</p> <p>Chacun représente un symbole reliant les qualités, compétences et objectifs liés au projet. Par exemple les composantes d'un arbre : les racines, le tronc, les branches, le sol représentant l'un ou l'autre élément (compétences, qualités, etc.)</p>

Réflexion sur les projets à caractère social

Les cartoneros de Buenos Aires

Objectif

Réflexion sur la coopérative comme alternative à la micro-entreprise à partir d'un exemple concret: celui des chiffonniers de Buenos Aires. Se rendre compte qu'il ne faut pas toujours beaucoup de moyens pour monter un beau projet et que ce dernier peut avoir une fonction sociale

Matériel

Ordinateur, rétroprojecteur

Durée

1 heure

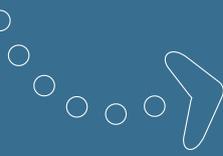
Déroulement de l'animation

Présentation d'un court-métrage sur les cartoneros de Buenos Aires¹², ensuite nous entamons le débat à partir de questions



notes des fiches d'animation :

- 9 Voir annexe 4
- 10 Disponible au CIRÉ - Service Travail, Equivalences & Formations
- 11 Voir annexe 5
- 12 <http://www.youtube.com/watch?v=r1Bb2VJ5l4U>



Conclusion

Ce guide méthodologique, qui s'adresse à tout travailleur social, a pour ambition de fournir des outils d'animation qui soient utilisables avec un public de demandeurs d'asile, demandeurs d'asile déboutés et personnes sans titre de séjour. Nos outils d'animation peuvent être utilisés à la carte selon que l'on souhaite entamer avec son public une réflexion sur la micro-entreprise ou sur les alternatives du migrant face à son avenir, toutes deux précédées d'un travail sur soi et sur son parcours migratoire. Quelle que soit l'orientation prise par les migrants et le sens qu'ils veulent donner à leur parcours migratoire, nos outils permettent de rechercher du sens au niveau du projet de vie de chacun dans le but de favoriser la mise en œuvre de démarches concrètes et positives par le migrant lui-même.

Dans la première partie, l'exposé théorique sur les risques psycho-sociaux du parcours migratoire a permis de dégager des pistes en vue d'un accompagnement global du migrant. En parallèle, nous nous sommes penchés sur la signification et le ressenti que revêt le retour aux yeux du migrant, au niveau symbolique, en mettant en exergue ses évolutions au fil des étapes du parcours migratoire. De là, nous avons formulé une réflexion sur l'accompagnement pour une réintégration au pays d'origine.

Dans la deuxième partie, nous avons partagé nos réflexions sur l'accompagnement en amont au retour volontaire et nous avons conclu sur l'importance de la mise en projet: en passant par une analyse active et participative en groupe des différentes possibilités de séjour et de ré-émigration ou en offrant un outil concret tel que la micro-entreprise. Pour ces deux types de réflexion, nous avons mis en exergue l'importance d'une première étape, souvent négligée, comprenant un travail sur soi et sur son parcours migratoire. Cette partie fut le point de départ de toutes nos animations que ce soit dans le cadre du module de réflexion sur les alternatives ou du module d'introduction au micro-projet.

La troisième partie de ce guide met à la disposition de tous des fiches d'animation que nous avons réalisées dans le cadre de nos groupes de réflexion. Libre aux travailleurs sociaux de créer leurs propres programmes d'animation sur base de ces fiches, selon leurs objectifs et le temps disponible.

De manière générale, et bien que l'accompagnement individuel ait toute sa pertinence quand il s'agit d'aborder les parcours de migration, le fait de les travailler en groupe apporte une réelle plus-value. Cela permet de briser l'isolement social dans lequel se situent souvent les personnes en migration. Des échanges entre pairs peuvent alors émerger sur les difficultés rencontrées mais aussi sur les ressources

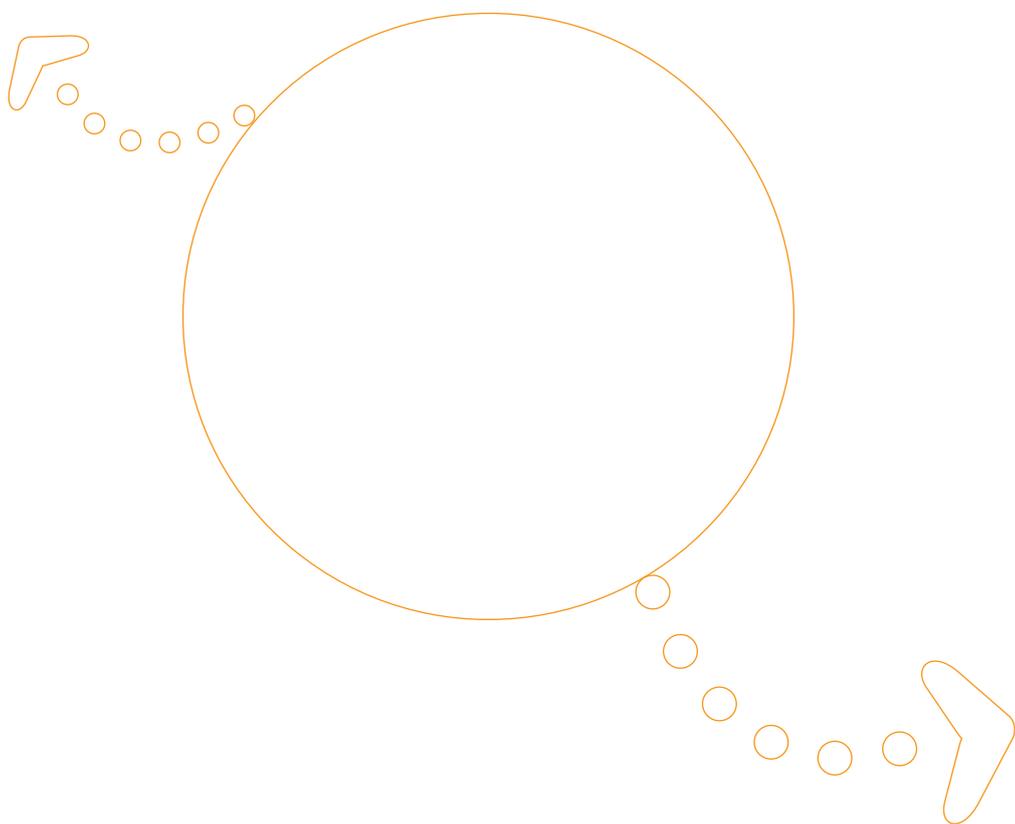
disponibles, ce qui apporte une dynamique et une énergie permettant aux personnes de trouver la force et la motivation pour se lancer dans d'éventuelles nouvelles démarches.

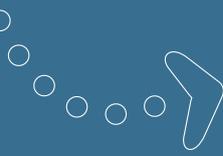
Mettre en exergue leurs ressources et leurs compétences nécessite pour certains un accompagnement, surtout lorsqu'ils ont vécu une situation de non-reconnaissance qui a duré dans le temps. Mais n'oublions pas que nous avons face à nous des acteurs responsables et autonomes. Le combat est donc de les accompagner dans leur quête d'agrandir l'espace où leur autonomie peut s'exprimer et donc de ne pas minimiser leur pouvoir d'acteur dans les positions difficiles qu'ils traversent. Il nous a paru très important de travailler les démarches d'intégration et d'autonomie des personnes. Comme nous l'avons mentionné dans la partie théorique, une corrélation positive a en effet été établie entre l'intégration au pays d'accueil et l'intégration au pays de retour, et une corrélation négative entre des difficultés d'intégration au pays d'accueil et des difficultés d'intégration au pays de retour¹. Un travail d'accompagnement dans le processus d'intégration est donc toujours utile quelle que soit la suite du parcours de la personne. Ceci lui donne davantage de cartes en mains pour faire face aux éventuelles difficultés à venir. Dans le même sens, les formations et la validation de compétences sont également une plus-value pour envisager le futur et se sentir valorisé, actif. L'importance dans cet accompagnement est de travailler en parallèle l'autonomisation de la personne. Celle-ci ne signifie pas que la personne doive se débrouiller seule, au contraire, l'accompagnement doit avoir pour but de permettre à la personne d'accéder à davantage d'autonomie. Celle-ci sera garante de décisions réfléchies et informées.

Bien sûr, un grand obstacle à ce travail de mise en projet reste la situation administrative qui peut entraîner une limitation concrète de certains droits et de survie de certaines personnes, ce qui leur laisse peu de ressources pour penser l'avenir. Dans ce sens nous devons également viser à ce que ces personnes puissent avoir le minimum de moyens pour entamer certaines activités, formations, validation de compétences et procédures. Ce type d'animations a donc davantage de sens s'il se développe en lien avec des institutions pouvant offrir un suivi ou une aide.

Nous espérons que ce document ouvrira des pistes pour un travail de qualité et que les travailleurs sociaux trouveront, au sein de leurs différentes structures, les moyens de le mettre en place.

¹ Schell, Patricia / Muller, Paulien, Terugkeren: een levenslang dilemma: methodiek voor psychosociale ondersteuning van vluchtelingen, Pharos, Utrecht, 2000





Bibliographie

Schell, Patricia / Muller, Paulien, Terugkeren: een levenslang dilemma: methodiek voor psychosociale ondersteuning van vluchtelingen, Pharos, Utrecht, 2000

Mathilde Hubermont, «La psychologie saisie des souffrances de notre temps» - Le psychologue face à la souffrance psychique et sociale, mémoire présenté dans le but de l'obtention du grade de licenciée en science psychologique, 2009.

Melkebeke S., Powerpoint: Approche psycho-sociale du retour, Décembre 2010

VADE MECUM sur l'accès à l'aide en santé mentale en région bruxelloise pour personnes exilées, Réseau «Santé Mentale en Exil», 2010

Josse E., Le trauma dans les catastrophes humanitaires – www.victimology.be, 2007

Marie Rose Moro / Christian Lachal, « Comprendre et soigner le trauma en situation humanitaire » Définitions, méthodes, actions; Dunod, 2003

Bernard Rimé, «Le partage social des émotions», Presses Universitaires de France, 2005

Annexes

ANNEXE 1 – Questions : «L'île aux fleurs »

Que signifie «être pauvre» ?

Quelles sont les causes de la pauvreté ?

Pourquoi y a-t-il des pays riches et des pays pauvres ?

ANNEXE 2 - Activité : L'homme à l'oignon

Nous sommes comme des oignons, c'est-à-dire que nous sommes constitués de différentes couches qui correspondent au temps passé, présent et futur. Nous sommes complexes et en constante évolution > réflexion sur l'identité. Au final, la personne repart avec cet outil, qui permet de lui rappeler qui elle est et quelles sont ses ressources.

I : migration

Chacun dispose de son Homme à l'oignon vide: un homme entouré de cercles. Nous travaillons sur l'identité de la personne dans son pays d'origine. Pour ce faire, la personne doit placer des mots sur chaque cercle, partant du plus proche du bonhomme:

- Où je suis né
- Mon rôle: j'étais père, mère, sœur, place dans la communauté, etc
- Mes ressources: sur qui je pouvais compter en première instance > père, mère, ami, médecin, curé, etc.
- Mes activités: métier
- Mes loisirs: quel type de musique, sport, ou autres activités
- Ma religion: quelle religion et quelles activités
- La situation sociale, politique et économique: emploi, soins de santé, démocratie, etc.

Objectif : se situer en tant que personne, processus de deuil, aborder aussi les raisons du départ à partir de la situation géo-politique

II : moi à présent dans mon parcours migratoire

On reprend le même outil, mais en se focalisant sur la personne ici et maintenant. On reprend les mêmes thèmes en parallèle avec l'étape I.

- Où je vis
- Mon rôle ici: place dans la famille et dans la communauté
- Mes ressources: sur qui je peux compter ici > famille, amis, compatriotes, CPAS, psychologue, etc.
- Mes activités: profession, formation, cours de langue, etc.
- Mes loisirs: type de musique, sport, etc.
- Ma religion: comment je la pratique ici
- La situation générale ici: accès au soins de santé, politique vis-à-vis des demandeurs d'asile, emploi, enseignement, etc.

Objectif : réfléchir à son évolution personnelle (qu'est-ce qui a changé?), identifier les ressources disponibles ici et les compétences acquises

Futur, projet migratoire personnel

On réutilise l'outil en se concentrant cette fois sur comment je serais là-bas si je retournais.

- Où je vivrais
- Mon rôle là-bas : à nouveau mère par ex,...
- Mes ressources: sur qui je peux compter là-bas > famille, services d'aide au retour, psychologue, curé, etc.
- Mes activités : dans quoi est-ce que je me lancerais ?
- Mes loisirs : quels sont les loisirs qui m'ont manqué et que je reprendrais/ nouveaux loisirs
- Ma religion
- La situation générale: situation rétablie? accès au logement, aux soins de santé,...(réponses grâce aux fiches CRI)

Objectif : penser au futur, aux attentes, aux obstacles à la réintégration, et aux ressources disponibles en cas de retour.

Remarques :

Important de toujours procéder à une petite discussion (mini-évaluation) après cette activité.

Quand on l'utilise pour la première fois, préciser qu'on va réutiliser l'outil pour les étapes II et III

En phase III, utiliser l'outil pour identifier les ressources ici et là-bas, mais quand même donner des infos sur les services d'accompagnement au retour disponibles en Belgique.

ANNEXE 3 - Questions suite au visionnement de «L'homme sans tête»

- A quoi ou à quelle expression de tous les jours pouvez-vous rattacher le mot «tête»?
- Qu'est-ce que vous savez de cette personne concernant sa vie personnelle, professionnelle et sociale? Qu'en est-il de sa famille? (Sur quels éléments vous basez-vous pour cela?)
- Imaginez comment cet homme se perçoit. Est-ce qu'il s'aime ou pas? Etc.
- Les autres personnes voient-elles et apprécient-elles cet homme?
- Veut-il une tête parce que c'est important pour lui-même, pour les autres ou pour la fille?
- Que pensez-vous que le metteur en scène ait voulu exprimer via ce film?
- Comment imaginez-vous sa personnalité? Sur base de quels éléments?
- Quelles sont les qualités de l'homme?

ANNEXE 4 - Affirmations jeu de l'axe

1. Je pense retourner dans mon pays
2. Je pense à ma famille qui est dans mon pays
3. J'aide mes amis
4. Je reste en Belgique si j'ai l'opportunité d'obtenir la régularisation
5. Je reste en Belgique si j'ai l'opportunité de trouver un travail (mais sans papiers)
6. Je reste en Belgique même sans papiers et sans travail
7. Le jour où je rentre dans mon pays, je pense migrer encore vers un autre pays
8. Si je décide de rentrer, je consacre 2 ou 3 mois à préparer mon départ
9. Je reprends contact avec mes proches au pays
10. Je dis à mes proches que je reviens dans mon pays
11. Je retourne dans mon pays seulement si je suis sûre d'avoir un bon métier
12. Quand je suis au pays, j'essaie de trouver un moyen de revenir en Belgique

Plan d'entreprise

Le plan d'entreprise est la description complète des activités que le candidat entrepreneur (promoteur d'un projet d'entreprise) veut mener, la manière de le faire, les moyens à engager, les résultats escomptés.

Les éléments suivants figurent toujours dans un plan d'entreprise : son identité et celle de son propriétaire, son objet, ses plans de marketing, de management, et son plan financier.

Le plan d'entreprise est indispensable lorsqu'on est amené à soumettre le projet à une autre personne ou institution pour demander de l'aide en financement ou en conseil.

GENERALITES

Le nom de l'entreprise ou le titre du projet, de l'activité principale

(Choisissez un nom qui indique la vocation de l'entreprise, son activité principale et qui donne une idée claire du projet et de ses objectifs).

Identité du promoteur (futur responsable, propriétaire, personne physique)

(Nom, prénom, adresse, pays, téléphone, e-mail, etc.)

Localisation du projet: ville, pays, etc.

Plan d'entreprise document projet ARCADA CIRE asbl.
X 1

1. L'IDÉE : DESCRIPTION DU PROJET DE L'ENTREPRISE

1.1. Définissez le secteur d'activités de votre entreprise future

- *primaire (agriculture, pêche, élevage, etc.)*
- *secondaire (entreprise de transformation : fabrication de chaussures, vêtements, pain, etc.).*
- *tertiaire (services et commerces : vente de vêtements, taxi, internet, téléphone, etc.).*

1.2. Quelles sont vos objectifs à court, moyen et long termes ?

- *court et moyen termes : Faire connaître mon entreprise, travailler efficacement, etc..*
- *long terme : Agrandir mon entreprise, récupérer mon investissement, embaucher du personnel, etc..*

1.3. Calendrier opérationnel du projet

Préciser les activités nécessaires au démarrage du projet.

Plan d'entreprise document projet ARCADA CIRE asbl.
X 2

Proposez une programmation de réalisation de chacune des activités du projet.

ACTIVITE	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	J

Plan d'entreprise document projet ARCADA CIRE asbl.
X 3

2. ANALYSE DE L'ENVIRONNEMENT COMMERCIAL (L'ETUDE DU MARCHÉ)

La connaissance du marché par le créateur d'entreprise est un élément déterminant pour la réalisation de son projet. Le plan de marketing vise à décrire et approfondir ce que l'on sait du comportement attendu du produit ou du service offert.

Le marché est l'ensemble des personnes et des activités situées dans un milieu donné et susceptible de consommer les produits ou services que l'entreprise produira. On reprendra ici les informations sur le produit lui-même, sur les clients, leurs attentes, sur l'importance du marché, sur les activités de la concurrence et les stratégies éventuelles de vente, la publicité, etc.

2.1. Caractérisation du produit

- Produit(s) à fabriquer ou service(s) à offrir :
Décrivez le (les) produit(s) ou le (les) service(s) final (finaux) que le projet se propose de mettre sur le marché.

- Matières premières :
Par exemple :
 - Pour la création d'un restaurant : viande, huile, tomates, pommes de terre, etc..
 - Pour la création d'un commerce de produits de première nécessité : huile, riz, pâtes, etc..

Détail	Prix Unitaire	Quantité	Total
--------	---------------	----------	-------

Plan d'entreprise document projet ARCADA CIRE asbl.
X 4

<i>Détail</i>	<i>Prix Unitaire</i>	<i>Quantité</i>	<i>Total</i>
1.			
2.			
3.			
4.			
5.			
6.			

• Équipement :

Énumérez le matériel de base requis pour la fabrication du produit ou la prestation de services envisagés.

<i>Détail</i>	<i>Prix Unitaires</i>	<i>Quantité</i>	<i>Total</i>
1.			
2.			
3.			
4.			
5.			
6.			

Plan d'entreprise document projet ARCADA CIRE asbl.
X 5

• Capacité de production :

Indiquez la quantité de produits ou services que vous pensez produire/réaliser grâce à votre investissement initial. Estimons aussi le revenu de l'entreprise

Total Produit:

Total Revenu

2. 2. Description de la clientèle potentielle

Vous devez définir et délimiter votre **groupe cible** (les consommateurs qui peuvent avoir de l'intérêt pour votre produit ou service). Vous devez "affiner" la définition de votre groupe cible à l'aide de chiffres et de données concrètes.

- *Quels seront les consommateurs potentiels des produits ou des services que vous proposez : des particuliers, familles, commerçants, collectivités, etc. ?*
- *Avez-vous une idée de l'importance quantitative de la clientèle potentielle ?*

Plan d'entreprise document projet ARCADA CIRE asbl.
X 6

- *Décrivez les caractéristiques principales de votre groupe de consommateurs potentiels (âge, sexe, classe sociale, niveau de revenu, etc.)*

- *Quel montant consacre-t-elle en moyenne chaque année ou chaque mois au produit ou service ? Quelle est sa fréquence d'achat ? Quand achète-t-elle ?*

2.3. Analyse de la concurrence

Les concurrents sont ceux qui sont déjà présents et actifs dans le marché où vous souhaitez vous installer. Il est important de bien les connaître pour pouvoir vous positionner par rapport à eux.

- *Combien sont-ils dans l'endroit où vous souhaitez vous implanter ?*

Plan d'entreprise document projet ARCADA CIRE asbl.
X 7

- *Quelles sont leurs principales caractéristiques (importance, produits offerts, prix, etc.) ?*

- *Que ferez-vous mieux qu'eux, pourquoi les clients feraient-ils leurs achats plutôt chez vous ?*

2.4. Les ressources humaines

La mise en marche de votre entreprise nécessite des ressources humaines (main d'œuvre). Décrivez la fonction (administrateur, secrétaire, aide, ...).

Plan d'entreprise document projet ARCADA CIRE asbl.
X 8

3. LE PLAN D'INVESTISSEMENT ET DE FINANCEMENT

Plan d'entreprise document projet ARCADA CIRE asbl.
X 9

● PLAN D'INVESTISSEMENT		● PLAN DE FINANCEMENT	
I. L'IMMOBILISE (les investissements bloqués dont vous ne pouvez pas disposer)		I. CAPITAUX PROPRES	
<u>A. Immobilisations incorporelles</u>		A. en argent	
Frais d'études préalables			
● Total		● Total	
<u>B. Immobilisations corporelles</u>		B. en nature	
immeuble, terrain transformation, aménagement machines, appareils véhicule outillage, petit matériel matériel de bureau autres		immeuble, terrain machines, appareils véhicule outillage, petit matériel matériel de bureau autres	
● Total		● Total	
<u>C. Immobilisations financières</u>			
garanties (locatives) autres			
Total		● Total	
II. LE REALISABLE (= les investissements qui peuvent être réalisés, c'est-à-dire transformés en liquidité à terme relativement court)		II. DETTES A COURT TERME	
matières premières marchandises autres		emprunt achat à crédit autres	
● Total réalisable		● Total	
III. LE DISPONIBLE (= les fonds, la trésorerie nécessaire au démarrage)		FINANCEMENT TOTAL	
● Total disponible			
● INVESTISSEMENT TOTAL			

Plan d'entreprise document projet ARCADA CIRE asbl.
X 10

PLAN DE TRESORERIE

	Avant départ															TOTAL
A	DEBUT DU MOIS		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
B	RECETTES															
1	Revenus															0
2	Autres															0
	TOTAL A+ B		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
C	DEPENSES															
1																0
2																0
3																0
4																0
5																0
6																0
7																0
8																0
9																0
10																0
11																0
12																0
13																0
14																0
15																0
16																0
17																0
18																0
19																0
20																0
	TOTAL C		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
D	FIN DU MOIS		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Plan d'entreprise document projet ARCADA CIRE asbl.
X 11

TABLEAU PREVISIONNEL DU RESULTAT

		mois 1	2	3	4	TOTAL
A	CHARGES					
1	Matériel et marchandises					0
2	Transport					0
3	Eau					0
4	Electricité					0
5	Loyer					0
6	Courrier					0
7	Entretiens et réparations					0
8	Publicité					0
9	Assurances					0
10	Dons et Cotisations					0
11	Charges et pertes diverses					0
12	Salaires					0
13	Transport personnel					0
14	Impôts					0
15	Amortissement					0
16	Intérêts (remboursements)					0
						0
	TOTAL CHARGES		0	0	0	0
B	PRODUITS					
1	Vente de la production					0
2	Autres recettes					0
						0
	TOTAL PRODUITS		0	0	0	0
C	RESULTAT		0	0	0	0

Plan d'entreprise document projet ARCADA CIRE asbl.
X 12

4. CHOIX DU STATUT JURIDIQUE DE L'ENTREPRISE

5. CONSOLIDATION ET DECISION D'ENTREPRENDRE

Le projet est viable?

Si oui, pourquoi?

Plan d'entreprise document projet ARCADA CIRE asbl.
X 13



Coordination et Initiatives pour Réfugiés et Étrangers

Créé en 1954, le CIRÉ est une structure de coordination pluraliste réunissant 23 associations aussi diversifiées que des services sociaux d'aide aux demandeurs d'asile, des organisations syndicales, des services d'éducation permanente et des organisations internationales. L'objectif poursuivi est de réfléchir et d'agir de façon concertée sur des questions liées à la problématique des demandeurs d'asile, des réfugiés et des étrangers.

CIRÉ asbl

rue du Vivier, 80-82 | 1050 Bruxelles

t +32 2 629 77 10 | f +32 2 629 77 33

CIRÉ@CIRÉ.be | www.CIRÉ.be



Avec le soutien de la Fédération Wallonie - Bruxelles

Les associations membres

- Aide aux personnes déplacées (APD)
- Association pour la Défense du Droit des Étrangers (ADDE)
- Amnesty International
- Cap Migrants
- Caritas International
- Centre d'Éducation Populaire André Genot (CEPAG)
- Centre social protestant
- Convivium
- Croix-Rouge Francophone de Belgique (Département Accueil des Demandeurs d'Asile)
- CSC Bruxelles-Hal-Vilvorde
- Équipes Populaires
- FGTB de Bruxelles
- Interrégionale wallonne FGTB
- Jesuit Refugee Service – Belgium
- Justice et Paix
- Médecins du Monde
- Mentor-Escale
- Le Mouvement contre le Racisme, l'Antisémitisme et la Xénophobie (MRAX)
- Le Mouvement Ouvrier Chrétien
- Présence et Action Culturelles
- Point d'appui
- Service Social de Solidarité Socialiste
- Service Social Juif